

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



Ahuillé • Argentré • Bonchamp • Châlons-du-Maine • Changé • La Chapelle-Anthenaise • Entrammes • Forcé  
Laval • L'Huisserie • Louverné • Louvigné • Montfours • Montigné-le-Brillant • Nuillé-sur-Vicoin • Parné-sur-Roc  
St-Berthevin • St-Germain-le-Fouilloux • St-Jean-sur-Mayenne • Soulgé-sur-Ouette

Rapport d'Activité 2013 de Laval Agglomération

Sous la direction de : Marcel Thomas

Création & Conception : Studio Version 2

Rédaction & coordination : Jacques Bonnet avec les services de Laval Agglomération

Impression : Imprim' Services

Crédit photos : Laval Agglomération, Laval Développement, Laval Mayenne Aménagements, Laval THD, Laval Tourisme, Laval Virtual, TUL, ville de Laval, mairie de Parné-sur-Roc, Eon Reality, Europlastiques, Thales, Prisma Alban Desile, Jacques Bonnet, DR.



# édito



Ce rapport d'activités présente, conformément aux exigences de la loi, les actions conduites en 2013 par la Communauté d'agglomération de Laval. Elles sont l'expression du projet qui avait été élaboré collectivement par les élus précédents.

Mais plus qu'une obligation légale, le rapport d'activité est l'occasion de fournir à chaque élu municipal et aux partenaires, un panorama de l'organisation de la collectivité et de ses réalisations. Il doit également permettre de rapprocher la Communauté d'agglomération des acteurs de la vie locale et de l'ouvrir sur son environnement.

Le travail accompli par Laval Agglomération dans ses domaines de compétence est une réalité, mais il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

La conjugaison des intérêts de chacun, la complémentarité et l'équilibre entre l'urbain et le rural doivent être le ferment d'une vraie solidarité communautaire. Car même si l'intercommunalité bouscule quelques habitudes, je suis confiant dans notre capacité à mobiliser les forces vives de notre territoire pour le développer de manière équilibrée, performante, solidaire et attractive.

Tels seront les enjeux du nouveau mandat qui s'ouvre.

**François Zocchetto**  
Président de Laval Agglomération

*Bien cordialement à vous*  
*François Zocchetto*

# sommaire



INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	<b>05</b>
ÉCONOMIE	<b>14</b>
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	<b>21</b>
DÉVELOPPEMENT DURABLE	<b>31</b>
EMPLOI ET COHÉSION SOCIALE	<b>38</b>
TOURISME, SPORTS, CULTURE, LOISIRS	<b>45</b>
BUDGET, RESSOURCES FINANCIÈRES	<b>56</b>
LAVAL AGGLOMÉRATION	<b>60</b>

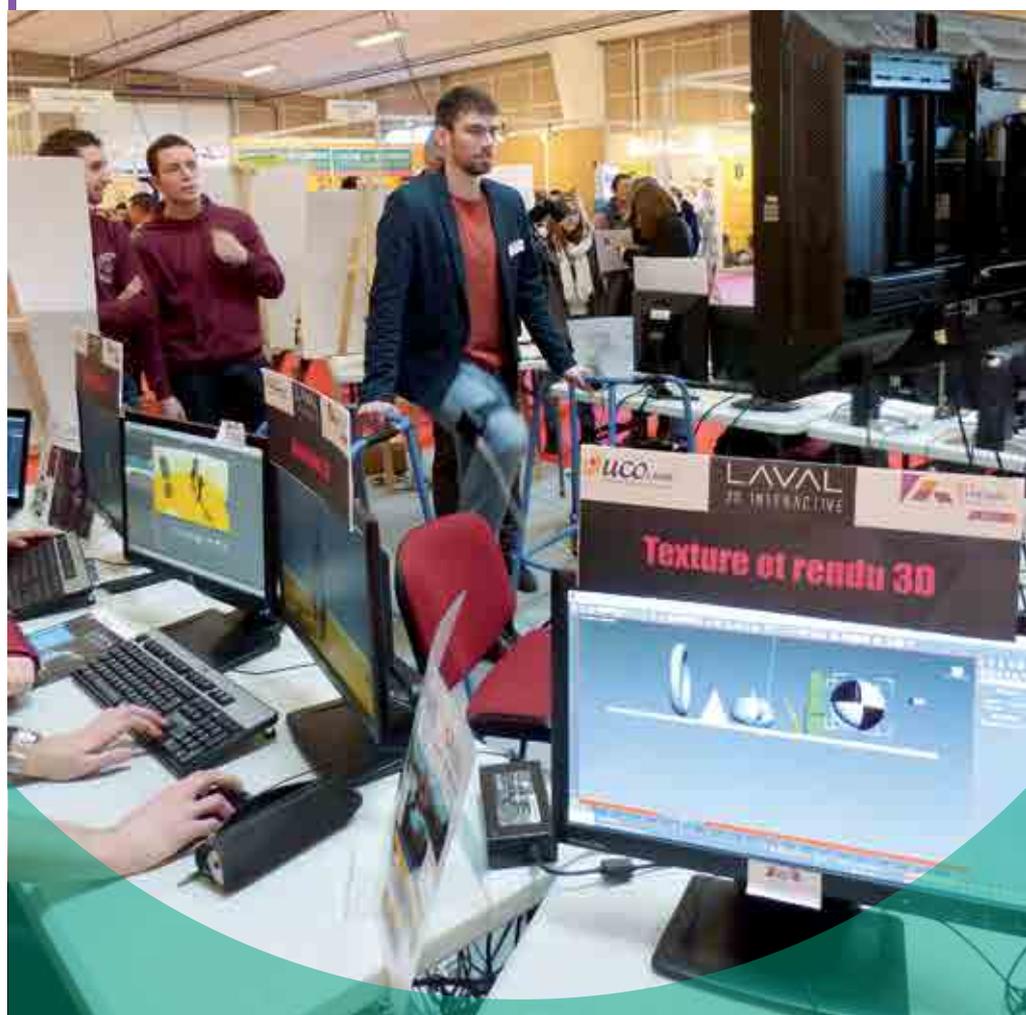
Les actions et réalisations de Laval Agglomération bénéficient de partenariats financiers parmi lesquels :



# INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Des avancées sensibles en 2013

L'année 2013 a été une année charnière pour l'équipement en Très Haut Débit de l'ensemble de l'agglomération, avec l'apogée de l'activité de déploiement et la montée en charge de la commercialisation. Au 31 décembre, 12 500 logements étaient raccordables. Le pôle de Réalité Virtuelle a vu la forte progression du salon Laval Virtual, la reconnaissance d'une nouvelle Plateforme Régionale d'Innovation et l'annonce de l'arrivée d'Eon Reality, entreprise de production de contenus ludo-éducatifs 3D. Avec l'ouverture de l'Institut de Formation en Ergothérapie, le pôle régional de formation santé est au complet. Et dans les nombreuses filières d'enseignement supérieur, la progression des effectifs se poursuit (+6,61%).



## LAVAL TRÈS HAUT DÉBIT

### Une agglomération 100% Très Haut Débit en 2018

À l'horizon 2018, Laval Agglomération sera la première agglomération moyenne en France à être 100% raccordable au Très Haut Débit. Ce choix d'investissement donne une longueur d'avance à l'ensemble du tissu économique et renforce l'attractivité du territoire.

Une Délégation de Service Public de 25 ans a été signée le 5 janvier 2011 par France Télécom et Laval Agglomération pour le déploiement du Très Haut Débit dans les 20 communes de la collectivité. Cela représente un investissement de 29 M€, dont 9,8 M€ d'investissements publics. Les trois objectifs majeurs.

**OBJECTIF N° 1** : desservir en fibre optique toutes les zones d'activités économiques, la plupart des entreprises et des établissements publics en 18 mois, soit le 25 juillet 2012.

**OBJECTIF N° 2** : desservir en FTTH (Fiber to the home / fibre optique jusqu'à l'abonné) tous les foyers de l'agglomération à la fin 2017.

**OBJECTIF N° 3** : proposer en phase intermédiaire, un débit minimum de 2 Mbits/s via le satellite, pour les habitations ne disposant pas d'un débit ADSL suffisant, quelle que soit leur situation dans l'agglomération.

100% des foyers et des entreprises de Laval Agglomération seront ainsi couverts progressivement en THD en 7 ans. Environ 80% de chacune des communes devant être couverts en FTTH en 36 mois, soit au 25 janvier 2014. Ce réseau à l'échelle de l'agglomération a vocation à s'ouvrir à tous les

FAI (Fournisseurs d'accès internet) et à tous les opérateurs de services numériques aux entreprises. France Télécom / Orange a créé une filiale dédiée au projet : Laval Très Haut Débit.



### Les rencontres du Très Haut Débit

Faire connaître les services et les opérateurs du THD et informer les entreprises des modalités pratiques, tels sont les objectifs des rencontres du THD, initiées en 2011 par Laval THD et Laval Développement. En 2013, la formule a évolué : les entreprises ont pu rencontrer les opérateurs dans le cadre d'un mini forum au centre d'affaires KOI.

## Le site Internet de Laval THD

L'un des outils de la communication est le site Internet de Laval THD. Sa fréquentation est en perpétuelle croissance. En 2013, le site comptait en moyenne 900 visites par mois, soit au total plus de 10 000 visites. Le démarrage de la commercialisation des offres FTTH a joué un rôle important dans cette évolution, en raison notamment de la possibilité de faire des tests d'éligibilité en ligne (plus de 3 000 en 2013).

## Les avancées en 2013

2013 a marqué une transition pour la Délégation de Service Public. Dans la première partie de l'année, l'activité de THD Laval a été encore essentiellement une activité de déploiement du réseau, tandis que sur le deuxième semestre, l'action commerciale a été prépondérante, alors que se poursuivait le déploiement du réseau FTTH.

Concernant ce volet FTTH, sur l'année 2013, 3 500 logements de plus ont été rendus éligibles, pour atteindre en fin d'année 12 700 logements raccordables. En parallèle, une forte activité commerciale (et de raccordement des clients) a permis d'arriver en fin d'année à 1 700 clients raccordés sur le réseau FTTH de la DSP.

Concernant précisément l'objectif 1 (zones d'activités et acteurs économiques), les déploiements étant terminés en 2012, l'année 2013 a été la première entièrement consacrée à l'exploitation commerciale et technique du

réseau professionnel. Ainsi, fin 2013, 10 opérateurs étaient clients de ce réseau, pour plus de 55 sites effectivement raccordés au THD.

Par ailleurs en 2013, Laval THD a intensifié son activité d'animation et d'information autour du Très Haut Débit, avec l'organisation ou la participation à des événements (Laval Virtual, Rencontres du Très Haut Débit), l'information directe vers les logements ou les collectivités pour accompagner la montée en puissance de la commercialisation FTTH.



“ 100% des foyers et des entreprises de Laval Agglomération seront couverts progressivement en THD en 7 ans.

## PÔLE DE RÉALITÉ VIRTUELLE

### Stratégie régionale et attractivité

En apportant cet outil collaboratif aux créateurs, chercheurs, entrepreneurs, étudiants qui s'investissent dans le développement des Réalités Virtuelle et Augmentée à Laval et en Pays de la Loire, le projet de Cité de la Réalité Virtuelle a pour ambition de conforter la place de leader européen acquise par Laval Agglomération dans ce domaine, depuis une quinzaine d'années. Ce projet de Cité, qui va faire entrer le secteur d'activités de la Réalité Virtuelle de Laval Agglomération dans une nouvelle dimension, apparaît déjà comme un formidable facteur d'attractivité. Le salon Laval Virtual, dont le chargé de mission Réalité Virtuelle de l'agglomération est désormais le directeur, améliore son audience professionnelle chaque année. Dans sa stratégie de développement mondial, l'entreprise californienne Eon Reality a choisi Laval parce que l'agglomération et le Département investissent conjointement dans ces

technologies et dans les formations supérieures correspondantes.

### La Cité de la Réalité Virtuelle

La Cité de la Réalité Virtuelle, projet unique en Europe, est conduit conjointement et financé par la Région Pays de la Loire (maître d'ouvrage) et Laval Agglomération. Cet équipement innovant sera à la fois un centre de R&D, un pôle d'enseignement et de formation, un incubateur d'entreprises, un lieu de culture scientifique, réunissant tout ce qui a trait aux Technologies et Usages du Virtuel. Il va renforcer le leadership lavallois dans le domaine de la Réalité Virtuelle et de la Réalité Augmentée, tout en constituant un pôle d'expertise et de croissance au bénéfice de l'ensemble des Pays de la Loire. CLARTÉ ET WISH, les deux Plateformes Régionales d'Innovation de Laval Agglomération et les activités qu'elles fédèrent, seront des utilisatrices privilégiées et des moteurs de la Cité.

## Santé et handicap, une nouvelle Plateforme Régionale d'Innovation

Dans les activités de pointe, la Région Pays de la Loire accompagne la mise en place des Plateformes Régionales d'Innovation (PRI) qui mutualisent les moyens tournés vers l'innovation pour consolider l'économie du territoire. Le Centre d'étude, de recherche et de conseil CLARTE, engagé dans plusieurs pôles de compétitivité, est la première Plateforme Régionale d'Innovation de la Réalité Virtuelle.

Fin 2013, la Région des Pays de la Loire a officialisé une nouvelle Plateforme Régionale d'Innovation, WISH. C'est d'abord au sein du laboratoire de recherche des Arts & Métiers ParisTech implanté à Laval que les travaux d'une équipe pluridisciplinaire ont porté sur l'apport de la Réalité Virtuelle dans la santé et la prise en charge des handicaps. Laval Agglomération s'est ensuite impliquée en cofinçant des projets collaboratifs dans ce domaine. WISH a été ainsi constituée, regroupant des experts du milieu médical et des technologies images (Réalités Virtuelle, Augmentée et Mixte), pour valoriser des applications innovantes, résolument tournées vers le développement économique.

## Laval Virtual toujours plus international

Salon de référence mondiale pour les Réalités Virtuelle, Augmentée, Mixte et la 3D interactive, Laval Virtual, dont Laval Agglomération est un partenaire majeur, continue de grandir. En deux ans, avec une implication de plus en plus forte des acteurs économiques, le salon a progressé dans tous les domaines : exposants, surface, visiteurs internationaux, compétitions... Il a réuni au printemps 2013, 106 exposants, 4 500 participants professionnels et 10 400 visiteurs.

Tourné vers les usages et les applications, Laval Virtual poursuit plusieurs objectifs :

- ▶ **valoriser** Laval Agglomération comme l'environnement idéal pour l'accueil et le développement d'activités innovantes,
- ▶ **attirer** toujours plus de professionnels car les Réalités Virtuelle et Augmentée investissent de nombreux secteurs d'activité,
- ▶ **faire percevoir** au grand public la richesse de ces technologies et de ces nouveaux métiers.

“ Le salon Laval Virtual a progressé dans tous les domaines.



## Une implantation : Eon Reality

En décembre 2013, Eon Reality, multinationale américaine, spécialisée dans la Réalité Virtuelle appliquée à l'éducation et à « l'edutainment », a annoncé son arrivée sur le territoire. Implanté à Laval (zone Saint-Melaine), son nouveau centre sera spécialisé dans les contenus ludo-éducatifs. La stratégie d'Eon Reality est de se déployer à partir de centres intégrés où l'on utilise et où l'on produit tous les aspects liés à la Réalité Virtuelle. Pour cette implantation, l'entreprise a retenu Laval Agglomération qui offrait à la fois des compétences capables de produire ces contenus ludo-éducatifs et des conditions d'installation facilitées.



## Initiative Mayenne Innovation Les chiffres clés :

8

prêts accordés

240 000 €

accordés.

## Soutenir l'innovation

### INITIATIVE MAYENNE INNOVATION

Ce dispositif de prêts d'honneur à 0 % (maxi 100 000 €) a été créé en 2006 pour renforcer la structure financière des jeunes entreprises innovantes. Financé par le Conseil général, Laval Agglomération et la Caisse des Dépôts et Consignations, son périmètre est départemental. Les projets sont étudiés et auditionnés par des représentants des financeurs, des acteurs de l'innovation et des chefs d'entreprise. Les dossiers étudiés sont, le plus souvent, incubés et accompagnés par Laval Mayenne Technopole, signe de la complémentarité des dispositifs d'accompagnement existant dans l'agglomération. Cette année encore, les projets accompagnés sont en grande majorité liés aux nouvelles technologies.

### IDÉNERGIE

Comme chaque année, Laval Développement a apporté son soutien à l'opération Idénergie pilotée par Laval Mayenne Technopole. L'agence a participé au salon des Entrepreneurs de Paris, aux côtés de Laval Mayenne Technopole et de Mayenne Expansion. Laval Développement a également accompagné Maud Dumont, lauréate du prix Crédit Mutuel 2013 pour son projet « Un Bout d'Ailleurs ».

“ Cette année encore, les projets accompagnés sont en grande majorité liés aux nouvelles technologies.

## LES CENTRES DE RECHERCHE

Laval Agglomération et le Conseil général de la Mayenne participent activement au développement de la recherche et du transfert de technologie à travers le soutien apporté aux structures comme CLARTE, le CEMCAT, Laval Mayenne Technopole et son incubateur d'entreprises innovantes, les laboratoires des écoles d'ingénieurs du campus lavallois (ESTACA Ouest, ESIEA Ouest) et l'IUT. Ces organismes se distinguent régulièrement au travers de multiples innovations ou participations à des programmes de recherche. Quelques exemples marquants en 2013 :

### CLARTÉ développe le programme VirtualiTeach

CLARTE, centre de recherche, d'étude et de transfert technologique spécialisé dans le domaine de la Réalité Virtuelle et de la Réalité Augmentée, participe au développement économique de Laval et de la Mayenne par l'innovation et la technologie. CLARTE a été retenu par l'Éducation Nationale comme chef de file de VirtualiTeach. Ce projet de « Services numériques innovants pour l'e-Education » propose aux lycées d'enseignement technique des méthodes et outils pédagogiques inédits basés sur la Réalité Virtuelle et la Réalité Augmentée. Il s'agit également de rendre les formations techniques plus attractives. 11 lycées, situés dans 3 académies, sont associés à ce programme. CLARTE assure le pilotage de ce projet qui doit mettre au point les logiciels, équipements et

méthodologies nécessaires à un fonctionnement direct et autonome dans chaque classe.

### CEMCAT, partenaire d'un programme national de recherche

Le CEMCAT (centre de recherche sur les matériaux composites) est partenaire de la recherche nationale dans le domaine des composites et de l'allègement des structures autour d'une ligne pilote composites grande cadence, coordonnée par les Instituts de Recherche Technologique Jules Verne et M2P. L'allègement des structures est considéré comme l'un des plus forts symboles de la mutation de l'industrie des transports, et tout particulièrement de l'automobile. Alors que de nombreux acteurs internationaux travaillent déjà sur la question, l'ensemble de la filière automobile française se mobilise. Le projet prend racine dans un partenariat stratégique construit en collaboration avec les industriels (PSA, Renault, Faurecia, Arkema) et s'appuie sur les investissements déjà réalisés notamment par le CETIM à Nantes ou le CEMCAT à Laval. Il bénéficie également du concours d'acteurs académiques dont, pour la Région, l'École Centrale de Nantes, l'Université de Nantes, le CNRS, l'ENSAM (centre d'Angers), etc. Ce projet représente un engagement financier de l'ordre de 20 M€ sur la période 2013/2015, comprenant équipements et projets de recherche. Une telle ligne intégrée n'existe nulle part dans le monde.



### Un colloque CEMCAT IRT

Laval Développement a prêté main forte au CEMCAT et à l'IRT Jules Verne dans l'organisation d'un colloque, première édition de l'Advanced Manufacturing Tour, pour sensibiliser les PME aux enjeux des technologies avancées de production.



## La Technopole ouvre Neoshop, boutique de l'innovation

Ouverte en septembre 2013, la boutique Neoshop propose à la vente, au centre ville de Laval, des produits innovants de première série conçus par de jeunes entreprises françaises (dont plusieurs mayennaises) et européennes. Chaque produit reste en magasin pendant plusieurs mois. Des échanges avec des boutiques similaires en Europe aident les jeunes créateurs français à tester leurs produits sur les marchés étrangers. Neoshop se veut aussi lieu de rencontre et de travail autour de l'innovation, avec salle de conférence et d'ateliers, espace de co-working et Neolab pour associer les utilisateurs à l'élaboration des innovations. Le projet a été imaginé par Laval Mayenne Technopole dans le cadre du programme européen Open Innovation. Ce lieu unique est un outil supplémentaire qui conforte Laval Agglomération parmi les acteurs de référence dans le domaine de l'innovation.

## Projet : un hôtel d'entreprises innovantes

Permettre aux entreprises innovantes, issues par exemple de Laval Mayenne Technopole, de se développer et de créer des emplois hautement qualifiés à Laval, c'est l'objectif du projet d'hôtel pour entreprises innovantes présenté en septembre 2013. Cet équipement a vocation notamment à occuper l'espace entre la sortie de la pépinière d'entreprise et la maturité de l'entreprise. L'investissement doit être porté par Laval Mayenne Aménagements. Le projet est soutenu par le Conseil régional et Laval Agglomération. Cet équipement devrait être construit avenue Pierre de Coubertin, entre le campus et le quartier de la gare.



## L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET PROFESSIONNEL

### Ouverture de l'Institut de Formation en Ergothérapie

Le 3 septembre 2013, l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) a accueilli sa première promotion au quartier Ferrié. Profession de santé en plein essor, l'ergothérapie préserve et développe l'indépendance et l'autonomie des personnes en situation de handicap. La première promotion d'étudiants regroupe 17 filles et 3 garçons. 10 jeunes viennent des Pays de la Loire, dont 2 de la Mayenne. Cette formation de niveau bac +3 comporte 2 000 heures de cours et 1 260 heures de stages (l'accent est mis sur l'apprentissage pratique). Elle dure trois ans ; à la rentrée 2015, l'IFE sera au complet avec 60 étudiants.

L'IFE vient compléter le Pôle régional de formation santé/social de Laval Agglomération, ouvert en 2011, qui réunit 458 étudiants, élèves et stagiaires à la rentrée 2013 (500 à l'horizon 2015). Avec 111 étudiants, les effectifs des trois années de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) sont désormais au complet.

Le pôle de santé, dont les équipements sont financés par la Région, (avec le concours de l'État et de Laval Agglomération), est le premier élément structurant de la reconversion du quartier Ferrié, avec l'aménagement de l'hôtel communautaire de Laval Agglomération et le nouveau siège lavallois de Pôle Emploi.

**LES FORMATIONS SUPÉRIEURES** : l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie, l'Institut de Formation en Ergothérapie (Centre Hospitalier de Laval) et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (Croix-Rouge).

**LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES** : l'Institut de Formation d'Aides Soignants du Centre Hospitalier de Laval ; les stagiaires auxiliaires de vie sociale du Centre d'Études et d'Action Sociale de la Mayenne, les élèves aides soignants de l'Institut des Formations Santé de l'Ouest, les stagiaires du Centre de Formation et de Recherche à la Relation d'Aide et de Soins.



### L'extension du CFA Volney

Le « CFA Volney », centre de formation des apprentis du bâtiment, fait l'objet d'une importante extension avec la construction d'un nouvel atelier pour les formations aux métiers du gros œuvre. Le doublement de la surface permettra au CFA de disposer d'espaces dédiés pour chaque métier et de répondre à des besoins nouveaux, avec notamment un pôle bâtiment durable et la formation aux nouvelles réglementations. Les travaux ont commencé en octobre 2013 et s'achèveront à l'été 2015. Cette extension est financée à parts égales par la Région

Pays de la Loire et Laval Agglomération. Le CFA des Villes de la Mayenne est géré par l'APAM au nom de Laval Agglomération, de la Ville de Mayenne, des communautés de communes du Pays de Château-Gontier et des Coëvrons.



## Forum de l'Enseignement Supérieur et des Métiers

Une nouvelle édition de ce forum organisé par Laval Agglomération, le Conseil général de la Mayenne et l'association Votre Métier Demain s'est déroulée en début d'année. Ce forum est devenu le rendez-vous incontournable de l'orientation pour les jeunes et leurs parents, réunissant toute l'information sur les filières d'enseignement supérieur et technique. Ce forum permet de valoriser les passerelles entre les formations mayennaises et leurs débouchés professionnels locaux.



## Les points forts de la rentrée

➤ **L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ESIEA OUEST** confirme le redressement amorcé en 2012 avec 220 étudiants (+29) et une promotion de 48 étudiants en première année. Un nouveau contrat triennal est signé entre l'école et ses partenaires : le Conseil général, Laval Agglomération et la CCI de la Mayenne. Ce contrat prévoit la part de financement apportée par ces partenaires au fonctionnement et aux investissements de l'ESIEA. Le contrat porte sur le contenu de l'activité de recherche et le projet pédagogique.

➤ **L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ESTACA OUEST** enregistre encore une forte progression de ses objectifs

(+7,86%) atteignant l'objectif fixé par le contrat triennal 2011-2014.

➤ **L'IUT**, dont les quatre départements ont désormais des locaux dédiés et font le plein de leurs effectifs, dépasse pour la première fois la barre des 700 étudiants.

➤ **LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA MAYENNE** fait une rentrée exceptionnelle avec 122 étudiants inscrits en première année. Un record pour l'antenne lavalloise de l'Université du Maine.

➤ **L'ESPE** (ex IUFM) réussit à enrayer de façon spectaculaire la diminution de ses effectifs : 54 étudiants en 2012, 149 en 2013. Année exceptionnelle ou amorce d'un redressement durable ?



## Le nombre d'étudiants progresse fortement

Laval Agglomération participe activement au développement d'une offre d'enseignement supérieur diversifiée, reconnue et accessible. Droit, informatique, nouvelles technologies, biologie, sciences humaines, commerce, finances, gestion filières agricoles, formation des enseignants... 20 établissements proposent des cursus d'enseignement supérieur, de Bac +2 à Bac +6. La collectivité participe financièrement à la construction des équipements et veille à offrir aux étudiants les meilleures conditions d'intégration dans la vie locale.

À la rentrée universitaire 2013, les effectifs étudiants lavallois s'élevaient à 4 532, enregistrant une forte augmentation de 2012 à 2013 (+6,61%). Depuis 2008, le nombre d'étudiants a progressé de 14,3% ; et de 42,2% depuis 2002.

55% des étudiants sont engagés dans une formation de niveau 3 (Bac +2) ; 19,2% dans une formation de niveau 2 ; 25,8 % dans une formation de niveau 1 (Bac +5 et au-delà).

Les trois établissements les plus importants sont l'IUT de Laval (714 étudiants), l'ESTACA Campus Ouest (549 étudiants) et les formations post-bac du lycée Haute-Follis (536 étudiants).

## Le nouveau restaurant universitaire en service

Près de deux ans après sa destruction par un incendie criminel, le restaurant universitaire de l'Aubépin a rouvert ses portes le 2 septembre 2013 dernier. Reconstruit sur le même emplacement, le nouveau RU dispose de 410 places assises, soit 200 places de plus qu'auparavant. La cuisine est dimensionnée pour 800 repas. Le bâtiment abrite également un pôle pizza et une cafétéria. Le coût total de l'opération s'élève à 4,2 M€, financé par le Centre national et le Centre régional des œuvres universitaires (3,02 M€), l'Etat (400 000 €), le Conseil régional (390 000 €), le Conseil général (195 000 €) et Laval Agglomération (195 000 €).



# ÉCONOMIE

## L'aboutissement de grands projets industriels

L'année 2013 a été marquée par l'achèvement d'opérations importantes dans le développement des entreprises avec l'inauguration des sites de Thalès et d'Eurolastiques, l'entrée en production de Bridor et l'arrivée annoncée d'Eon Reality (Réalité Virtuelle). Autant d'illustrations de la capacité de Laval Agglomération à attirer et accompagner des projets porteurs d'avenir. Cette année a vu également l'ouverture d'un nouveau front économique, avec l'attention portée à la requalification des sites d'activités les plus anciens tels que la zone des Touches.



## L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

### Le bureau de Montparnasse plébiscité

268 réservations (40 entreprises) : le bureau parisien de Laval Développement continue d'être plébiscité par les entreprises. Laval Développement et Laval Mayenne Technopole proposent à leurs entreprises adhérentes de bénéficier de bureaux dans la Tour Montparnasse pour leurs rendez-vous parisiens. Ce dispositif gratuit connaît un succès qui ne se dément pas.

### L'impact de la crise et l'esprit d'entreprise

Si le tissu économique de l'agglomération lavalloise a semblé résister autant que possible aux effets d'une conjoncture économique nationale dégradée, et si ces dernières années des fleurons de l'économie locale ont poursuivi leur développement, l'impact des années de crise a pu se mesurer dans l'activité de Laval Développement. L'agence de développement économique de Laval Agglomération a en effet dû faire face au ralentissement de la vente de surfaces foncières (après deux années record) et a vu la baisse des projets d'investissement en Recherche & Développement soutenus par le Fonds d'Intervention Prioritaire à l'Économie et à l'Emploi (FIPEE).

Il n'en demeure pas moins que l'esprit d'entreprise reste bien présent sur le territoire de l'agglomération, comme en témoigne par exemple la forte progression des prêts d'honneur « innovation » et le maintien à un niveau élevé des prêts d'honneur « classiques ».

### Laval Développement : mobiliser des outils efficaces

Laval Développement est l'agence de développement économique de Laval Agglomération. Sa structure de gouvernance associe les élus de la communauté d'agglomération et les acteurs économiques représentatifs de tous les secteurs d'activités et de tous les types d'entreprise. Les missions de l'agence sont assurées par une équipe de sept collaborateurs. Laval Développement a pour mission de mobiliser des outils efficaces afin de susciter l'implantation de nouvelles entreprises et de favoriser le développement et la compétitivité des entreprises du territoire. L'accompagnement de l'agence s'adapte à la spécificité de chaque projet et aux attentes de leurs initiateurs.

Pour consulter le rapport d'activités 2013 de Laval Développement

<http://laval-developpement.fr/#rapport-dactivite-2013>



### La communication renforcée et ciblée

Plusieurs avancées dans le domaine de la communication ont permis de poursuivre l'objectif de la diversification des supports pour promouvoir le territoire comme lieu d'implantation et de développement. Laval Développement a créé en 2013 d'une newsletter trimestrielle pour valoriser les projets liés au monde économique, donner la parole aux entreprises et aux partenaires, faire connaître ses actions et son expertise. Deux numéros ont été adressés à 1 400 contacts. En parallèle, Laval Développement s'est dotée d'une brochure de présentation destinée à ses prospects. En ligne, l'agence a fait ses débuts sur Viadéo et LinkedIn.

En 2013, Laval Développement a lancé le second des trois volets de sa campagne de promotion du territoire et de ses projets. Ce deuxième volet a été visible pendant deux semaines dans la presse économique et les TGV Paris/Nantes, Paris/Rennes et Paris/Lyon. Cette campagne, remarquée par la presse nationale et la presse économique, employait la bande dessinée et un ton volontairement décalé pour valoriser les atouts lavallois. Particularité, elle associait deux entreprises du territoire : Mann+Hummel, accompagnée dans ses investissements par l'agglomération, et AIMM qui a bénéficié des compétences de CLARTÉ pour concevoir sa nouvelle usine.



## ACTION EN RÉSEAU : PARTENARIATS RENFORCÉS

La dimension partenariale est l'un des fondements de l'action de Laval Développement. Elle permet de démultiplier les capacités d'intervention de la collectivité auprès des acteurs économiques.

### Le club des jeunes entreprises

En 3 ans, plus de 40 entreprises participantes et plus de 30 rencontres ou animations proposées : le club des jeunes entreprises est devenu un rendez-vous mensuel attendu pour se former, échanger, s'informer. En 2013, un nouveau club a été créé et les deux premiers se sont regroupés.

### Nouveau partenariat avec le réseau Entreprendre

La reprise de l'entreprise Feljas & Masson a été accompagnée conjointement par le réseau Entreprendre et Initiative Mayenne. Ce partenariat a permis de mobiliser 3,6 M€ de concours bancaires pour un projet porteur de 50 emplois.

### Le dispositif régional « 500 projets »

Proposé par la Région, ce dispositif soutient les investissements mutualisés pour inciter les entreprises à jouer collectif. 2 dossiers ont été instruits par Laval Développement en 2013 : l'un porté par les sociétés Simon Fonlupt Productions, ASC Atelier Styl' Couture et Société Nouvelle Concorde pour l'acquisition de matériels destinés au façonnage de textile ; l'autre porté par la société Inno-Watt Energie et l'entreprise Mar-

tine Seyeux pour l'acquisition d'équipements de maintenance et de dépannage d'installations photovoltaïques.

### Le plan TPE avec les acteurs départementaux

Le Conseil général, Laval Agglomération, l'Ordre des experts comptables, les chambres consulaires, la Maison de l'Emploi 53, Mayenne Expansion et Laval Développement, soutenus par la Préfecture et la Région des Pays de la Loire, se sont mobilisés autour d'une nouvelle mission : inciter les TPE à ne pas rester seules face aux difficultés et les orienter vers les bons interlocuteurs. Ce dispositif a été lancé à l'occasion de la mise en place en Mayenne d'un Centre d'Information sur la Prévention (CIP) des difficultés des entreprises. Des bénévoles, anciens juges au Tribunal de Commerce ou experts comptables, proposent aux dirigeants de TPE en difficulté des conseils neutres, gratuits et confidentiels.

### L'atelier « Je vends mon projet d'entreprise »

Initiative Mayenne et Laval Développement ont lancé, en 2013, un atelier proposé aux entreprises qui sollicitent un prêt Mayenne Initiative. Animé par un coach professionnel, il prépare le chef d'entreprise à la présentation de son projet.



“ L'esprit d'entreprise reste bien présent sur le territoire de l'agglomération.

### Les parrainages d'entreprise

Lancée en 2013, cette initiative a pour objectif de renforcer le suivi des créateurs en leur proposant un accompagnement spécifique par des chefs d'entreprise locaux. Plusieurs d'entre eux se sont d'ores et déjà portés volontaires. Une phase de test a démarré en 2013.

### Colloque Laval Automobile

« Nouvelle mobilité, réinventons le processus d'innovation » ou comment concilier marketing et innovation dans un secteur en profonde mutation. Tel était le thème choisi pour l'édition 2013 du colloque annuel de la filière automobile, organisée par Laval Développement, en partenariat avec le CEMCAT, le pôle de compétitivité ID4CAR et l'ESTACA. Le sociologue et consultant François Bellanger était le grand témoin de cette édition.

## LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

### FIPEE Les chiffres clés :

758 000 €

de subventions

6

projets accompagnés

131

emplois créés

34,5 M€

d'investissements productifs

4,5 M€

d'investissements fonciers et immobiliers

### Initiative Mayenne Les chiffres clés 2013 :

64

prêts débloqués

341 000 €

de prêts accordés

### Pour soutenir les petits et grands projets

En 2013, les dispositifs locaux d'accompagnement des projets d'entreprises ont plus que jamais montré leur pertinence pour soutenir l'activité économique.

#### Le FIPEE

Les entreprises accompagnées en 2013 : 3MO Performance, SERMOP, Mann+Hummel, AIMM, COFIDUR, Sarl Beucher.

Le FIPEE, Fonds d'Intervention Prioritaire à l'Economie et à l'Emploi, soutient les projets des entreprises de l'agglomération autour de la création d'emploi, la réalisation d'investissements fonciers et immobiliers ou en lien direct avec l'outil productif et le déploiement de programmes de R&D. En 2013, l'activité du FIPEE a reflété le contexte économique. Les projets soutenus sont moins nombreux et les demandes traitées concernent exclusivement des investissements productifs ou liés à des créations d'emploi. Il n'y a pas eu de projets associés à des investissements en R&D cette année, signe que les entreprises consolident l'existant plus qu'elles ne se projettent dans l'avenir.

### Initiative Mayenne

Initiative Mayenne est un dispositif de prêts d'honneur à destination des créateurs ou repreneurs d'entreprise, les TPE plus particulièrement. Laval Développement en est le coordonnateur sur le territoire de Laval Agglomération. Il permet l'attribution de prêts à 0 %, de 1 500 € à 12 000 €, en complément d'un concours bancaire classique. Un comité de sélection composé de 12 membres se réunit chaque mois pour étudier les demandes. Le taux de réussite des projets soutenus est de l'ordre de 90 %. Cette année, l'accompagnement proposé s'est enrichi de la mise en place d'un dispositif de parrainages et de la création d'un atelier « Je vends mon projet d'entreprise » avec Initiative Mayenne. Depuis 2010, le nombre de projets étudiés et de prêts débloqués augmente de manière régulière. Ce dispositif n'a pas été impacté par le contexte économique.

### Initiative Mayenne Innovation

lire en page 9



## LE FONCIER IMMOBILIER



### Requalifier la zone industrielle des Touches

Cette vaste zone industrielle (147 ha), située sur les communes de Changé et de Laval et accueillant des activités très diversifiées, est la plus ancienne de l'agglomération. Elle a connu ces dernières années de fortes mutations. C'est pourquoi Laval Développement a décidé de mener une enquête - diagnostic pour envisager des actions de modernisation et de densification de cette zone qui reste attractive aux portes de Laval.

L'audit engagé en 2013 s'inscrit dans une démarche globale de développement durable en cohérence avec les objectifs de l'Agenda 21 de Laval Agglomération. La collectivité s'impose de gérer ses espaces fonciers de façon à ce que le dynamisme économique soit compatible avec la protection des terres agricoles. La zone des Touches est le premier site retenu pour expérimenter cette démarche de requalification des zones d'activités les plus anciennes. Les évolutions doivent d'abord être pensées pour les entreprises présentes sur la zone. Elles ont donc été associées à l'enquête qui se poursuivra en 2014.

“ Moderniser  
la zone des Touches  
qui reste attractive aux  
portes de Laval.

### Foncier immobilier : retour à la normale

Après une année 2012 exceptionnelle, la commercialisation du foncier économique a été en retrait en 2013, à l'image de la situation économique. 6,7 ha de foncier ont été vendus à 14 acquéreurs, au prix moyen de 16,47 € le m<sup>2</sup>, essentiellement dans la première couronne de l'agglomération, et notamment sur la zone des Grands-Prés (70%).

Les ventes réalisées concernent des espaces pour les services (41%), les bureaux (26%), l'industrie (14%), le commerce et le négoce (13%), l'artisanat (6%).

Aucune vente n'a été réalisée dans les zones d'activités de deuxième couronne. On observe également une baisse significative des projets artisanaux, le secteur étant particulièrement touché par le contexte économique.

Le ralentissement de l'activité de vente foncière a été particulièrement significatif au 2<sup>e</sup> semestre. 88 hectares sont aujourd'hui disponibles (sur 16 communes) sur les zones d'activités de l'agglomération.



## DE GRANDS PROJETS

Les choix de développement effectués par les leaders de l'économie locale et l'annonce ou la concrétisation de projets importants d'implantation soulignent les indéniables facteurs d'attractivité de l'agglomération : la facilité d'accès (le TGV et bientôt la LGV, l'A81), une position centrale dans le Grand-Ouest, le Très Haut Débit dans toutes les zones d'activité (et bientôt dans tous les foyers), ainsi que l'environnement créé par l'enseignement supérieur.

### Thales, un centre de compétences mondial

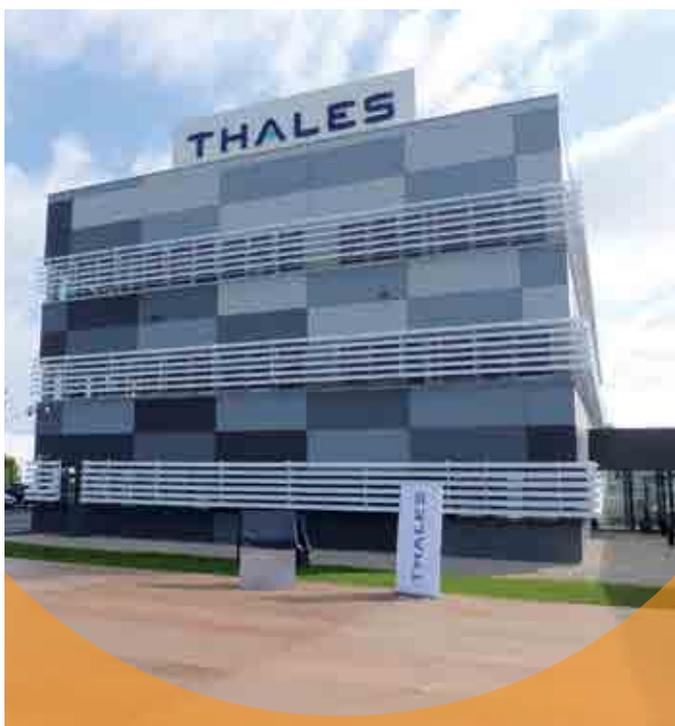
LMT, puis Thomson CSF et aujourd'hui Thales : sur le même site depuis 1963, l'entreprise fêtait, le 20 septembre, le 50<sup>e</sup> anniversaire de son implantation lavalloise et l'inauguration de son extension. À Laval, dans ce centre de compétences de premier rang mondial en matière de communications aéronautiques et navales, civiles et militaires, Thales emploie 200 collaborateurs, dont 45% d'ingénieurs, et exporte près de 60% de sa production. La concrétisation du projet Saphir (10 M€, 7 750 m<sup>2</sup> d'espaces de travail dans 3 nouveaux bâtiments) vient conforter l'enracinement de Thales et son rôle dans une filière locale des hautes technologies qui compte de nombreux sous-traitants. Laval Agglomération, au travers du FIPEE et de Laval Mayenne Aménagements, a été associée à ce projet.

### Une usine high tech pour Europlastiques

1,5 million d'emballages produits chaque jour, 90 collaborateurs, 21 M€ de chiffre d'affaires, Europlastiques est le leader français de l'emballage des plats cuisinés et vise un rang de leader européen (il vend dans 35 pays). On ne compte plus les oscars de l'emballage et les trophées de l'innovation glanés par la PME lavalloise qui a inauguré, le 20 septembre 2014, sa nouvelle unité industrielle en zone des Grands Prés. Cette réalisation est l'aboutissement d'un projet d'entreprise concerté associant les préoccupations environnementales et énergétiques à la volonté de construire une usine high tech qui prenne en compte le bien-être des salariés. La « ruche » (nom que lui donne les salariés) regroupe les activités précédemment réparties sur deux sites.

### Eon Reality

lire en page 9





### Bridor (groupe Le Duff) s'implante à Laval

Filiale du groupe Le Duff, Bridor est un spécialiste de la production de pains, de viennoiseries et de pâtisseries pour les professionnels. Son outil de production (Servon-sur-Vilaine) se rapprochant de la saturation, l'entreprise a recherché un site pour construire une seconde unité. Le choix s'est porté sur Laval Agglomération (zone autoroutière, Louverné) pour plusieurs raisons : proximité avec l'usine mère et avec les fournisseurs, emplacement stratégique sur les flux logistiques Paris - Bretagne, performance de l'approvisionnement énergétique, une surface (17 ha) rendant les extensions possibles. À terme, l'usine pourrait occuper 20 000 m<sup>2</sup>. La production a démarré en décembre 2013 et, avec une montée en charge progressive, l'entreprise prévoit un palier de 45 salariés fin 2014.

### Un nouveau parc tertiaire

Portant le nom de Cérès (déesse des moissons) le parc invite les entreprises à cultiver leurs affaires sur une partie de la zone des Grands-Prés. L'ouverture de ce parc correspond pour Laval Agglo à la volonté de donner une suite au succès du parc Technopolis. Le parc Cérès présente l'avantage, pour toutes les activités tertiaires d'offrir un cadre idéal avec une forte visibilité sur la rocade nord, une ambiance particulière due à une architecture personnalisée et à une organisation en village (avec place centrale et services communs). Immo Concept a été choisi par la collectivité pour réaliser et promouvoir ce programme.



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Perspectives concernant les grands projets

La mise en service de la LGV au printemps 2017 (Paris à 70 minutes) marquera une date importante pour l'aménagement de notre territoire et ses perspectives de développement. Laval Agglomération a décidé d'anticiper et d'accompagner ce projet en élaborant son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) au terme d'une phase importante de concertation. Pour permettre au territoire de profiter pleinement de l'arrivée de la LGV, Laval Agglomération s'investit dans la reconfiguration de la gare avec un nouveau Pôle d'Échange Multimodal et dans le Parc de Développement Économique Laval-Mayenne (Argentré) pour le fret ferroviaire et la logistique (avec l'opportunité d'une plateforme rail/route à Saint-Berthevin). Dans le même temps, Laval Agglomération continue de proposer un plan global d'aménagement : de nouveaux projets communautaires avec le Nouveau Contrat Régional signé avec les Pays de la Loire ; de nouveaux logements, grâce au Programme Local de l'Habitat ; la poursuite des programmes d'équipements (voirie, bâtiments, espaces publics). Enfin, Laval Agglomération a aménagé son hôtel communautaire au Quartier Ferrié, première phase d'un regroupement global des services de l'agglomération sur ce quartier.



## NOUVEAU CONTRAT RÉGIONAL

### Priorité donnée à la cohérence territoriale Laval Agglo / Pays de Loiron

Le 23 septembre 2013, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur l'adoption du Nouveau Contrat Régional (NCR), un programme d'actions représentant une aide régionale globale de 5,575 M€, dans le cadre de la politique régionale d'aide aux territoires. Le NCR est signé conjointement entre la Région et les deux EPCI composant le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Laval Agglomération et le Pays de Loiron.

L'objet de ce nouveau contrat est d'apporter des réponses de proximité aux nouveaux défis posés à nos territoires par la crise et les enjeux croissants du développement durable : démographie, connaissance, mutations industrielles et agricoles, environnement mondialisation...

Les actions cofinancées par le NCR sont de trois ordres.

#### Des investissements portés par les communes.

Pour la Ville de Laval, il s'agit de projets structurants, à l'image de la reconversion du quartier Ferrié et de la création du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) à la gare. Deux projets auxquels collabore Laval Agglomération.

Des actions dont le maître d'ouvrage est Laval Agglomération : l'aménagement du futur site de l'office de tourisme, du camping de Coupeau, la poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus et du mobilier urbain...

Des projets et études s'inscrivant dans le SCoT, à l'échelle de Laval Agglomération et du Pays de Loiron : une étude sur le renouvellement des zones économiques (formes urbaines des zones d'activité), une étude pour la mise en œuvre des Pôles d'Échange Multimodal relais autour des gares de Saint-Pierre-la-Cour, Port-Brillet, Le Genest-Saint-Isle et de Louverné ; la réflexion prospective sur l'avenir de l'agriculture péri-urbaine.

“ Une aide globale de 5,575 M€, dans le cadre de la politique régionale d'aide aux territoires.

## LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) LAVAL - LOIRON

### Concertation autour du Document d'Orientations et d'Objectifs

Pour le territoire des Pays de Laval et de Loiron, l'année 2013 a été marquée par la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), volet réglementaire du SCoT. Le DOO traduit les axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (débattu le 21 mars 2013) en orientations concrètes. Il constitue le volet prescriptif et opposable du SCoT. L'élaboration du DOO a fait l'objet de nombreuses réunions permettant de débattre avec l'ensemble des élus et techniciens du territoire, mais également avec les Personnes Publiques Associées, les Conseils de développement et la population. Laval Agglomération a souhaité mener avec celle-ci une concertation la plus large possible, grâce à de multiples supports de communication et de concertation : des ateliers

thématiques, des réunions publiques, une exposition itinérante et une lettre du SCoT.

### Vers l'approbation du document de planification pour les 35 communes

Le DOO a été entériné le 6 septembre 2013 par le Comité syndical dans le cadre de l'arrêt de projet de SCoT des Pays de Laval et de Loiron. Après trois années de travail, cette étape a ouvert, jusqu'au mois de décembre 2013, une importante période de consultation auprès des Personnes Publiques Associées, afin de recueillir leurs avis sur le projet. À l'issue de cette phase, le syndicat mixte a organisé l'enquête publique auprès de la population du 23 décembre 2013 au 27 janvier 2014. Ses conclusions ont permis au Comité syndical de valider le SCoT le 14 février 2014.

## Le volet « énergie climat »

### Afficher des objectifs volontaristes

Le syndicat mixte a confié à Artelia Unité Climat Energie une étude relative à la réalisation du volet énergie-climat du SCoT. Cette étude (avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire et de l'ADEME Pays de la Loire) s'inscrit dans une volonté politique de se positionner par rapport aux objectifs des « 3x20 » du Paquet Energie Climat et d'afficher des objectifs volontaristes en matière de sobriété énergétique et de lutte contre le changement climatique.

L'étude doit apporter des éléments d'aide à la décision sur les choix d'aménagement du territoire afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles et d'anticiper les évolutions climatiques.

### Vulnérable au renchérissement des énergies

En synthèse, les résultats de cette étude montrent que le territoire est fortement vulnérable au renchérissement des énergies, sa production énergétique représentant moins de 6% de la consommation du territoire. Les besoins en énergie des résidents, pour se loger et se déplacer, représentent plus de 68% des consommations du territoire.

Les perspectives d'évolution démographique (+ 28 000 nouveaux habitants) induiront une augmentation des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre si une stratégie d'aménagement du territoire, différente de celle des dernières décennies, n'est pas mise en place. L'analyse de différents scénarios d'aménagement du territoire à l'horizon du SCoT a permis de souligner l'importance de l'évolution de la forme urbaine, du développement des modes de transports alternatifs, de la construction et la rénovation de bâtiments performants, de l'émergence des énergies renouvelables, qui offre de sérieuses opportunités de développement d'une économie verte sur le territoire.

“ La production énergétique du territoire représente moins de 6% de sa consommation.

### Plan global des déplacements

#### Le diagnostic et les enjeux

L'élaboration d'un Plan Global des Déplacements à l'échelle de Laval Agglomération a été lancée en 2012. Le PGD s'inscrit dans la stratégie de développement durable de la Région Pays de la Loire, du SCoT Laval Loiron et de Laval Agglomération. Il sera donc compatible avec les orientations du SCoT Laval - Loiron et aidera à atteindre

les objectifs du projet de territoire inscrit dans l'Agenda 21 de l'agglomération :

- consolider la diversification de l'économie,
- poursuivre et renforcer la mutation écologique.
- maintenir la qualité des services à la population.

2013 a été l'année de la première phase du projet : l'écriture du diagnostic territorial et la définition des enjeux en vue des scénarios de développement. Parallèlement, deux études spécifiques sont menées : une étude relative aux infrastructures dans le cadre du contournement de l'agglomération ; une étude générale sur les déplacements et la mobilité.



## PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

### Laval à 70 minutes de Paris

La proximité de Paris et la liaison directe TGV sont des atouts essentiels pour l'attractivité économique du territoire. Ils vont être renforcés par la mise en service de la LGV Bretagne - Pays de la Loire au printemps 2017, qui reliera Laval à Paris en 70 minutes.

Les premiers chantiers de la LGV sont entrés en phase opérationnelle en 2012 sur les sites de Saint-Berthevin (en bordure du contournement nord-ouest de l'agglomération) et de Louverné (à hauteur de l'échangeur autoroutier Laval-Est) et se sont poursuivis activement en 2013. La mise en service de la ligne LGV Bretagne - Pays de la Loire sera effective au printemps 2017.

Dans cette perspective, et en prévision de l'accroissement des trafics des différents modes de transport, l'État, la Région, le Département, Laval Agglomération, la Ville de Laval, RFF et la SNCF collaborent à la réalisation d'un Pôle d'Échange Multimodal (PEM) pour promouvoir les déplacements alternatifs et une intermodalité des différents moyens de transport. Un projet piloté par la Ville de Laval.

“ Promouvoir  
l'intermodalité  
des différents moyens  
de transport.



### Les objectifs du pôle d'échange multimodal

La réflexion sur l'aménagement du PEM s'articule autour des 5 objectifs fédérateurs :

- **aménager** un Pôle d'Échange Multimodal moderne et harmonieux, accessible à tous,
- **faciliter** les déplacements alternatifs et créer les conditions optimales de déplacement des usagers en adaptant l'offre de transport sur le territoire,
- **renforcer** le positionnement de la gare dans la ville en veillant à son accessibilité et à la lisibilité des espaces urbains de proximité,
- **assurer** la cohérence entre les projets ferroviaires, intermodaux et urbains portés par les partenaires,
- **améliorer** le traitement du franchissement des voies et de l'accessibilité PMR sur le site.

En septembre 2011, Laval Agglomération a validé la Convention d'association de gouvernance générale du projet d'aménagement du PEM. En 2012, les études ont été validées par le comité de pilotage.

L'étude de définition urbaine, confiée à un groupement de bureaux d'études, répond à ces objectifs en définissant le programme du PEM qui doit être réalisé à l'horizon 2017. Sur la base de cette étude, le protocole d'accord validé par le conseil communautaire comprend la définition du phasage, des périmètres des différentes maîtrises d'ouvrage, des montages d'opération, de leur coordination et des partenariats financiers.

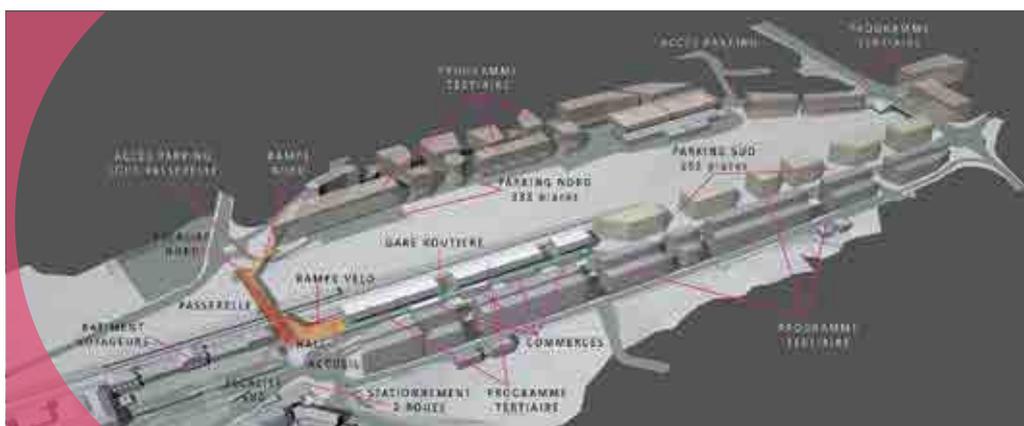
### La participation de Laval Agglomération

Laval Agglomération est partenaire du projet et apporte un financement à hauteur de 20%, soit 4,7 M€ HT sur un total d'environ 24 M€ HT, hors acquisitions et démolitions. Les autres participations : l'Europe (1 M€), l'État (4,3 M€), la Région (4,2 M€), le Département (2,5 M€), la Ville (4,4 M€), la SNCF (1,5 M€) et Réseau Ferré de France (1 M€).

La Ville de Laval assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet, à l'exception du bâtiment voyageurs de la gare, sous la responsabilité de la SNCF, et de l'accessibilité des quais de la gare, qui relève de Réseau Ferré de France.

Outre sa participation financière, Laval Agglomération a un rôle majeur dans la conception du futur PEM. Il lui revient de coordonner la complémentarité de l'offre entre les différents opérateurs de transport : la SNCF pour les TGV, le Conseil régional pour les TER et les liaisons routières avec Nantes, Angers et Fougères, le Conseil général pour le réseau Pégase et la communauté d'agglomération elle-même pour les TUL.

C'est dans ce cadre que va être étudiée la création d'un titre de transport unique favorisant l'utilisation combinée des différents types de transports.



Le futur quartier de la gare s'étend du parvis de la gare au Pont de Paris. Il sera notamment irrigué, à partir d'un rond-point remplaçant le carrefour du Pont-de-Paris, par une voie nouvelle qui accèdera à la gare routière et au parking souterrain. La rue des Trois-Régiments deviendra une voie de desserte du quartier. Plusieurs aménagements

verront le jour de part et d'autre de la gare : des programmes immobiliers mixtes (commerces, hôtellerie, entreprises tertiaires, logements) et deux nouveaux parkings, l'un au nord, l'autre au sud. Le cabinet Architecture Action a été choisi pour concevoir le projet.

## PARC DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LAVAL MAYENNE

### Le potentiel logistique confirmé

Conduit par un syndicat mixte constitué (2010) par Laval Agglomération et le Conseil général de la Mayenne, ce projet de 150 hectares, en bordure de l'A 81 et de la future LGV, représente un enjeu majeur pour l'attractivité économique de l'agglomération et de la Mayenne, en positionnant le territoire de Laval Agglomération comme une interface de qualité pour la logistique. Il s'agit également d'intégrer le fret ferroviaire comme un élément pertinent de développement du territoire.

Fin 2013, les acquisitions foncières étaient pratiquement achevées. Les principales étapes des actions de l'année sont synthétisées dans les décisions du comité de pilotage du mois de mai. La vocation logistique du futur PDELM a été confirmée au terme d'une nouvelle étude

(cabinet INGEROP) qui portait, d'une part, sur le positionnement de Laval et de la Mayenne sur le marché de la logistique et du fret ferroviaire, d'autre part, sur la structuration et la planification de l'offre locale pour répondre aux besoins du fret ferroviaire. La situation géographique du futur parc de développement est idéale avec trois grandes agglomérations (Rennes, Angers, Le Mans) dans un rayon de 70 km, un positionnement central entre les ports du Havre sur la Manche et de Montoir sur l'Atlantique, et sur l'axe Paris - Bretagne (à 1 journée camion aller-retour de Paris et de Brest). Restait à identifier les attentes des entreprises en matière de fret et le rayonnement des sites potentiellement concurrents. Au vu de l'étude, le comité de pilotage tient à maintenir le caractère bimodal rail/route du PDELM (plateforme et entrepôts embranchés) pour le moyen et le long terme.

## La plateforme LGV de Saint-Berthevin dans les compétences du syndicat mixte

S'agissant du potentiel à développer à court terme, l'étude INGEROP indique la possible reconversion, dès sa désaffectation partielle à l'automne 2016, de la base travaux de la LGV aménagée par Eiffage à Saint-Berthevin. Le syndicat mixte a donc souhaité envisager l'aménagement d'une plateforme de transbordement rail/route sur cette base travaux de la LGV. Celle-ci permettrait d'offrir rapidement une perspective aux entreprises de logistique et à l'économie locale. Le 8 juillet 2013, le site de la plateforme de Saint-Berthevin a donc été intégré aux compétences du syndicat mixte du PDELM.

En décembre 2013, le comité syndical a lancé une étude pour l'aménagement de cette plate-

forme combinée, ainsi que les études préalables aux enquêtes publiques pour l'aménagement du PDELM d'Argentré et de ses connexions routières et ferroviaires.

Par ailleurs, dans la perspective de la déclaration d'utilité publique, l'État souhaite une étude de l'impact global du projet : programme de travaux, urbanisme, gestion de l'eau des milieux naturels, biodiversité, infrastructures et modes de déplacement, agriculture, prévention des risques et des nuisances.

“ La plateforme offrira rapidement une perspective aux entreprises de logistique et à l'économie locale.



## HABITAT

### Programme local de l'habitat

Depuis 2011, Laval Agglomération est le pilote en matière de politique de l'habitat. Ce pilotage a été réaffirmé par le renouvellement de la délégation de compétence par l'Etat pour la période 2012-2017.

Ce pilotage a plusieurs objectifs : parvenir à une véritable cohésion sociale, favoriser un habitat de qualité, permettre à chacun d'avoir accès au logement, tendre vers un développement harmonieux et homogène de l'offre de logements. Laval Agglomération s'engage ainsi depuis plusieurs années pour le logement social, la rénovation du parc privé et l'accession sociale à la propriété, avec une priorité affirmée en faveur des familles.

Laval Agglomération procède à une évaluation à mi-parcours de son Programme Local de

l'Habitat 2011-2016 (PLH) afin d'effectuer les ajustements nécessaires et afin de disposer de tous les leviers pour mettre en œuvre la dernière période triennale du PLH. Une dernière phase dans la continuité d'une volonté de diversification et d'équilibre sur l'ensemble du territoire et une plus grande importance donnée à la dimension qualitative des projets.

### Parc public

#### Logements locatifs sociaux : PLUS-PLAI

112 agréments ont été délivrés aux bailleurs sociaux, représentant 13,7 M€ de coût d'opération bénéficiant de : 262 640 € de subventions d'État (crédits délégués), soit 1,91 % du coût total des opérations. 1 292 472 € d'aides directes de Laval Agglomération, soit 9,43 % du coût total des opérations. Les financements se répartissent entre



34 dossiers PLAi Ressources et 78 PLUS.  
10 communes ont été concernées : Argentré (2 logements), Bonchamp-lès-Laval (16), Changé (19), La Chapelle-Anthemoise (8), Laval (5), L'Huisserie (10), Louverné (32), Montigné-le-Brillant (13), Nuillé-sur-Vicoin (4), Parné-sur-Roc (3).

#### **Logements locatifs Investisseurs PLS**

12 agréments ont été délivrés aux opérateurs locaux (Paillard Promotion, Procivis, Mayenne Logis) représentant 2 M€ de coût d'opération (dont TVA à 7% et frais de notaires). Les communes concernées : Bonchamp-lès-Laval (7 logements), Changé (4), Laval (1).

#### **Accession sociale PSLA**

32 PSLA ont été agréés représentant 5,7 M€ (dont TVA à 7%, hors frais de notaires). Les communes concernées : Bonchamp-lès-Laval (19), Laval (7), Louvigné (6).

#### **Lutte contre l'Habitat Indigne**

Un pôle départemental a été créé, dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), afin de faciliter l'examen concerté et le traitement des situations d'habitat indigne. Laval Agglomération y apporte son expertise pour son territoire. 22 dossiers ont été traités et clos par Laval Agglomération en 2013 ; 25 autres dossiers sont en cours.

### **Parc privé**

Pour les années 2013 et 2014, deux dispositifs de suivi/animation sont portés par Habitat Développement 53 sur le territoire de l'agglomération :

- Habitat indigne - précarité énergétique,
- Performance énergétique des logements en copropriété.

#### **Aide aux propriétaires occupants**

Lutte contre la précarité énergétique, adaptabilité des logements : les aides sont attribuées aux propriétaires occupants selon leur niveau de ressources et la performance énergétique atteinte après rénovation : l'objectif étant de l'améliorer de 25%, voire 40% pour prétendre aux aides régionales.

Des changements de critères sont intervenus au 1<sup>er</sup> juin 2013, avec le relèvement de 3 indica-

teurs : les plafonds de ressources, les plafonds de travaux et des taux de subventions pour prétendre aux aides, élargissant le public éligible et donnant des marges de manœuvre intéressantes pour réaliser des travaux.

91 logements ont été réhabilités, pour un montant total de travaux d'1,9 M€, dont 1 M€ d'aides publiques.

63 chantiers ont concerné des travaux d'économies d'énergies (hors copropriétés) ; 27, des travaux d'accessibilité ; 1, une sortie d'insalubrité.

#### **Aides aux copropriétaires**

6 copropriétés ont été suivies à Laval avec audits, participation aux assemblées générales ou aux comités syndicaux. Il s'agit des résidences suivantes : Les Chênes ; 9 rue du Général Dubois Fresney ; Bonaparte I ; Bonaparte II ; 109-113 quai Paul Boudet, Le Trianon. Ces actions en direction des copropriétaires vont se poursuivre en 2014.

Une demi-journée d'information sur les copropriétés a été organisée en octobre 2013. Elle a réuni une centaine de copropriétaires et partenaires qui ont pu visiter le chantier de la copropriété de La Meslerie.

#### **Aide aux propriétaires bailleurs**

Elle a été accordée à 2 logements conventionnés classiques.

#### **Séminaire Habitat : le PLH à mi-parcours**

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Laval Agglomération englobe tous les dispositifs d'appui à la création ou à la réhabilitation de logements, mobilisant 17,7 M€ sur 6 ans, soit un effort conséquent de 31 € par habitant et par an. Le PLH prévoyait, de 2011 à 2013, une production globale de 1 695 logements. 1 159 ont été réalisés ou engagés (soit 68%), dont 352 en locatif social, avec des satisfactions - un taux de 91% dans la seconde couronne de l'agglomération - et des freins ou des difficultés qu'il faut analyser. C'était l'objet du séminaire « Habitat » qui, le 14 juin 2013, a réuni, à l'initiative de l'agglomération, tous les partenaires de l'habitat pour une réflexion collective autour de l'évaluation à mi-parcours du PLH 2011-2016.

### Les Gens du voyage

Avec l'ouverture d'une aire de grand passage aux Faluères, la collectivité est désormais totalement en conformité avec la loi. Cette aire de 3 ha, pourvue de branchements eau/électricité, dite de grand passage, est d'une capacité de 150 caravanes. Proche de la rocade, elle devrait limiter les stationnements sauvages lors des grands déplacements, en été notamment. Cette aire est aménagée en deux parties dont l'une est conservée à l'état naturel.

Près de l'aire d'accueil de La Gaufrerie, un terrain a été aménagé pour faciliter le regroupement lors des événements familiaux.

Laval Agglomération a également réalisé un livret d'accueil à destination des gens du voyage et des professionnels tout en accompagnant les gestionnaires vers des formations spécifiques dispensées par le CNFPT.

### Rénovation urbaine

#### Les Pommerais

Sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Laval et de Meduane Habitat, le quartier des Pommerais poursuit son renouvellement : diversification de l'habitat, accueil de nouvelles activités et reconfiguration des espaces publics avec résidentialisation des pieds d'immeubles. Associée aux volets « économique » et « habitat », Laval Agglomération participe de façon significative à cette action de renouvellement urbain, avec plus de 450 000 € mandatés en 2013. Sur le volet Habitat, la collectivité a accompagné la démolition des deux tours situées à l'entrée du quartier, route de Mayenne. Elle participe également à la reconstitution de l'offre de logements en cofinçant des logements sociaux créés dans d'autres secteurs de la ville ou de l'agglomération, ou encore en cofinçant des logements d'intégration CPLAI dédiés.

#### Les Fourches

L'opération de rénovation urbaine, qui a débuté en 2009 et s'est achevée en 2013, comprenait la réhabilitation de 513 logements sociaux répartis entre les 19 bâtiments construits dans les années 1963-1964. Ces travaux concernaient à la fois la réhabilitation des parties intérieures communes et la rénovation des logements : peintures, revêtements de sols, plomberie, électricité et nouveaux éléments de confort. Avec un accompagnement de la Ville de Laval sur l'aménagement des espaces extérieurs, Laval Agglomération était engagée à hauteur de 2 000 € par logement, soit un effort total de plus d'un million d'euros sur la période. En 2013, 208 000 € ont été engagés pour la réhabilitation des immeubles.



## AIDE AUX COMMUNES

### Le fonds de concours aux communes

Le fonds de concours 2012 - 2015 est destiné à financer la réalisation ou le fonctionnement d'un ou de plusieurs équipements dans chaque commune de l'agglomération. Le montant s'élève à 2,20 M€. Une enveloppe est allouée à chaque commune qui peut la mobiliser sur un projet unique chaque année. Un plafond de 50 000 € a été institué pour les communes de moins de 2 500 habitants.

#### Les aides attribuées en 2013 :

La Chapelle-Anthenaise : fonctionnement des bâtiments communaux (aide : 25 472,92 €).

Louvigné : remise en état de la salle de loisirs (aide : 14 261,21 €).

Parné-sur-Roc : construction d'une médiathèque (aide : 50 000 €).

Montflours : travaux d'aménagement des entrées de l'agglomération (aide : 50 000 €).

Nuillé-sur-Vicoin : aménagement de sécurité (aide : 29 880,35 €).

Le fonds de concours a également été mobilisé en 2013 pour deux importantes opérations d'aménagement urbain à Laval :

- la requalification de la rue Crossardière (aide : 705 437,97 €),

- les abords du Château Neuf (aide : 442 855,03 €).



Reconstruction de la tribune Nord du stade Francis Le Basser,

Nouvelle tranche de restauration du CREFJS.

Lire en pages 54 et 55

## CADRE DE VIE, ÉQUIPEMENTS

### Bâtiments

#### L'hôtel communautaire au quartier Ferrié



Les travaux d'aménagement de l'ancien bâtiment militaire principal de la place d'armes au Quartier Ferrié ont été réalisés en 2013. Les travaux de restauration ont coûté 2,032 M€. En fin d'année, une grande partie des services de Laval Agglomération s'y est installée. Dans l'objectif d'optimiser les moyens généraux, tous les services ont vocation à rejoindre le nouveau siège de la communauté d'agglomération, après rénovation des deux autres bâtiments de la place d'Armes. Ce sera le cas, à terme, de l'agence économique Laval Développement (actuellement rue des Ruisseaux) et du service environnement déchets (actuellement 1 rue Prosper Brou). Des bureaux seront mis à la disposition des élus.

#### Travaux dans les Centres de formation des apprentis

Le pôle métiers du bâtiment (Volney) du CFA des Villes de la Mayenne fait l'objet d'une importante extension - modernisation. Coût des

travaux : 1,8 M€ (lire en Innovation, Enseignement supérieur). Parallèlement, des travaux de gros entretien ont été réalisés sur les bâtiments du pôle Chanzy : ravalement des façades et remplacement des menuiseries (140 000 €).

#### Haltes fluviales

À Laval, la collectivité a rénové et repeint l'ensemble des bâtiments, complétant les aménagements, notamment pour les installations mis à disposition du restaurateur. Un programme de travaux de 120 000 €. À Entrammes, un ponton supplémentaire a été installé et l'on a procédé à l'isolation du bâtiment utilisé par la rénovation de bateaux, afin de pérenniser cette activité tout au long de l'année.

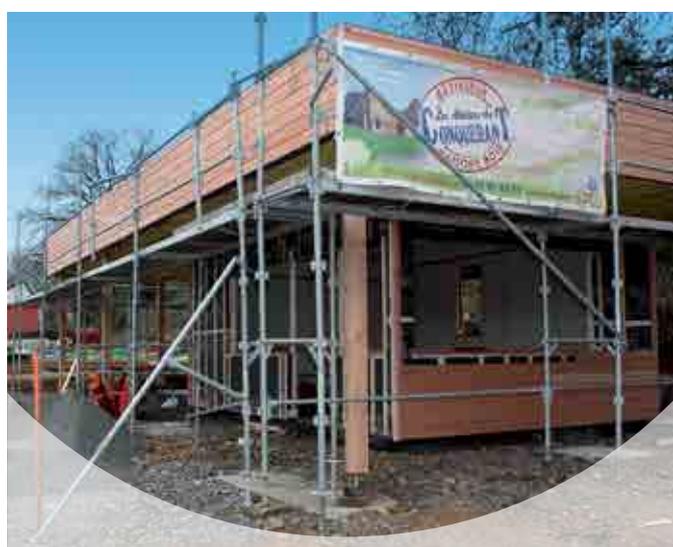
#### Sites d'accueils touristiques

Le camping de Coupeau à Saint-Berthevin, connaît ces dernières années une forte progression de sa fréquentation. Mais l'unique camping de l'agglomération, géré par Laval Tourisme, reste un équipement de capacité limitée. Fin 2013, Laval Agglomération a entrepris les travaux relatifs à la modernisation de l'existant (nouvel accueil, nouveau bloc sanitaires), dans le cadre d'un projet d'extension portant la capacité d'accueil de 22 à 32 emplacements. Le caractère naturel du site sera préservé. Les travaux doivent également assurer l'accessibilité du camping pour les personnes à mobilité réduite. À Saint-Jean-sur-Mayenne, entre la Mayenne et l'Ernée, l'aire de camping-car, créée en 2010, est de plus en plus fréquentée. Sa capacité d'accueil a été doublée en 2013, passant à 32 emplacements avec eau et électricité.

# 200

interventions

C'est le nombre des actions de maintenance et d'entretien réalisées sur les sites et équipements communautaires par les services techniques de Laval Agglomération.



### Espaces publics

#### ► Boulevards des Loges et Lucien-Daniel

Commencé fin 2011, cet aménagement d'un axe stratégique de l'agglomération s'est achevé en 2013 et a mobilisé, pour Laval Agglomération, un budget de l'ordre de 2,6 M€ (1,4 M€ en 2013) : enfouissement des réseaux, création de deux giratoires, de pistes cyclables, traitement paysager. L'objectif est à la fois de faciliter l'accès aux activités économiques et commerciales situées de part et d'autre, et d'améliorer la fluidité et la sécurité sur cet axe important de l'agglomération.

#### ► Voies cyclables

Les travaux successifs s'inscrivent dans le schéma d'aménagement des voies cyclables de l'agglomération dont l'objectif est de relier Laval et les communes de la première couronne de l'agglomération. De 2010 à 2013, cela représente un effort financier de 2,35 M€, dont 1,8 M€ en 2013. Ont en effet été réalisées la piste cyclable Saint-Berthevin - L'Huisserie (boulevard des Loges) pour un coût de 1,4 M€ et la voie

Laval - Bonchamp qui relie le carrefour de la rue Saint-Melaine au giratoire de la route d'Argentré (RD 32) : 382 000 €.

#### ► Le 4<sup>e</sup> parking relais

Laval Agglomération aménage depuis 2010 un parking relais par an. Ce sont autant de points de départ vers le centre-ville et les lieux de travail, incitant les salariés venus de l'extérieur à utiliser les transports en commun : le parking du centre multi-activités (51 places), le parking de l'Octroi, près du quartier Ferrié (50 places) et le parking du parc d'activités Technopolis (72 places).

Le dernier a été aménagé en 2013 à La Jau-naie, route de Saint-Nazaire : il est accessible par l'avenue des Français-Libres. 51 places ont été créées, avec le soutien du Conseil régional, pour un coût de près de 200 000 €. Ce parking permet de stationner gratuitement toute la journée, avec un départ de bus tous les quarts d'heure rejoignant le centre-ville en moins de 20 minutes.

### Les études de 2013

Plusieurs projets ont fait l'objet d'études techniques : un terrain synthétique sur la plaine des sports de Bonchamp-lès-Laval, la zone d'activités artisanales Le Riblay III à Entrammes, la création d'une déchetterie à Entrammes, la réhabilitation de la voirie de la zone des Alignés (Laval), l'agrandissement du camping de Coupeau (lire pages précédentes).



### Entretien et gestion du domaine public

Le patrimoine communautaire comprend : 63 km de voirie, 40 km de pistes cyclables, 40 km d'accotement de voirie, 43 bassins d'orage, 2 200 points lumineux d'éclairage public, 100 espaces verts et le bois de l'Huisserie où a eu lieu une importante coupe de gestion de résineux (avec vente à la coupe pour les particuliers) sur 1 300 m<sup>2</sup>.

En 2013, les services techniques, gestionnaires de la voirie communautaire, ont délivré 303 accords d'utilisation et d'occupation, et donné 25 avis sur des permis de construire.

Pour les actions de balayage, fauchage, broyage et réparations diverses sur les chaussées, les services techniques ont délivré 140 bons de commande en 2013, pour un montant de 415 000 €.

En 2013 également :

- 14 arrêts de bus supplémentaires ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite (lire en Développement Durable),
- des travaux d'aménagement ont été effectués sur la nouvelle zone d'activités, L'Épronnière III à Parné-sur-Roc.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Construire le territoire de demain

Après un long travail d'élaboration associant toutes les composantes de l'agglomération, les communes, les professionnels et les habitants, le conseil communautaire a adopté l'Agenda 21 de Laval Agglomération, un programme d'actions 2013-2017 en faveur du Développement Durable. Cette préoccupation d'un territoire attractif et durable est désormais matérialisée par cette grille d'orientations et d'objectifs qui permet d'apprécier les projets et les politiques publiques locales. Dans le domaine des déchets par exemple, la collecte sélective en porte à porte, instaurée en 2011, confirme ses bons résultats et atteint, voire dépasse, les objectifs à horizon 2015 du Grenelle de l'environnement.



## TRANSPORTS

### 8 nouveaux bus livrés en 2013

Le périmètre des Transports Urbains se compose des 20 communes de l'agglomération et s'étend sur 433 km<sup>2</sup>, desservant près de 100 000 habitants. La création du transport à la demande en 2010 a permis aux habitants de la seconde couronne, qui ne bénéficiaient pas de lignes régulières, d'accéder de manière simple à une ligne grâce aux arrêts de rabattement.

Laval Agglomération et Kéolis, le délégataire des Transports urbains lavallois, ont travaillé sur le renouvellement d'une partie de la flotte avec la livraison de huit nouveaux bus en 2013. Autre marché important, celui de la mise en accessibilité et de la rénovation des véhicules.

2013 a vu également la modification de la grille tarifaire et l'évolution de l'offre contractuelle :

- desserte du nouveau parking relais de la Jaunaie (lire aussi en pages Aménagement du territoire),

- en septembre, création de la ligne P entre le quartier Beauregard et la Gare TUL,

- desserte du site des Gandonnières par la ligne I (3 fois par jour),

- modification de l'itinéraire de la ligne Lano sur le quartier du Bourny,

- modification du service Tuléa desservant le secteur des Morandières,

- création d'un service Tuléa sur le secteur des Grands Prés (en correspondance avec la ligne B à l'arrêt Technopolis),

- extension de la ligne J vers le nouveau quartier des « Portes du Vicoin » à Saint-Berthevin (10 passages par jour),

- création de dessertes régulières sur les communes de Soulgé-sur-Ouette, Louvigné et Argentré, afin de compenser la suppression de la ligne 3 du réseau départemental Pégase,

- mise en place de dessertes le mercredi midi pour accompagner la réforme des rythmes scolaires des écoles primaires et maternelles.

### Les indicateurs de l'activité

On constate une progression du nombre de personnes transportées sur les lignes Lano (142 954 voyageurs en 2013 contre 140 148 en 2012).

#### ■ Vélitul :

Progression de la location 10 937 contre 8 355.

#### ■ Transports à la demande :

- 362 398 km (contre 354 687) et 38 407 voyageurs (contre 38 292) pour Tulib, transport à la demande des communes de la seconde couronne.

- 39 200 km (contre 19 884) et 7 933 voyageurs pour Tuléa, service sur réservation desservant les quartiers excentrés.

- 169 596 km (contre 165 306) et 18 998 voyageurs (contre 18 854) pour Handitul.

“ Mise en accessibilité  
et rénovation des véhicules.



#### TUL Les chiffres clés :

1 705 496 €

de recettes  
(1 626 822 € en 2012)

3 627 102 km

parcourus  
(3 647 673 en 2012)

9 432 266

voyageurs  
(9 066 313 en 2012)

## Les investissements

Laval Agglomération a continué ses aménagements des voies et réseaux avec un budget de 346 783 € en 2013. Parmi les travaux, la dépose/repose de 19 bornes d'arrêt, la poursuite de la mise en accessibilité du réseau, la mise en service de sanitaires en bout de ligne à Bonchamp-lès-Laval.

En 2013 également, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement de service public, 133 108 € TTC ont été engagés notamment pour des achats de matériels divers, de mobilier urbain, d'organes de véhicules, etc. 77 590 € ont permis de réaliser des travaux d'entretien, de rénovation et de mise en conformité au dépôt des TUL.

## Dotation à l'exploitant et versement transport

### La SFE, dotation versée à l'exploitant :

Le contrat de délégation de service prévoit le versement d'une Subvention Forfaitaire d'Exploitation (SFE) pour l'équilibre financier du contrat. En 2013, 11 189 238 €.

### Le versement transport :

Le taux du versement transport voté par Laval Agglomération est de 0,6%. Le produit de cet impôt est affecté aux dépenses de transports. Le montant perçu pour l'année 2013 est de 5 699 719 €.

## Le suivi du délégataire

Un point hebdomadaire entre Laval Agglomération et le délégataire permet de mieux suivre l'exploitation.

La commission aménagement se réunit en moyenne une fois par mois. Concernant les transports, elle étudie les tarifs, le rapport d'activité du délégataire, les marchés, les demandes d'aménagement des arrêts...

Le comité de suivi de la Délégation de Service Public (DSP), organe consultatif, encadre le partenariat entre la collectivité et le délégataire dans la mise en œuvre des nouveaux services. En 2013, le comité a étudié les tarifs 2013-2014, fait le point sur le contrôle qualité, la fréquentation du réseau

et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV).

Prévention et médiation : le GLEAM, Groupement Local d'Employeurs d'Agents de Médiation, développe la fonction d'agent de médiation. Suivant l'accord passé en 2011, cela se concrétise dans les bus par des présences préventives, la diffusion d'information et la sensibilisation à l'usage des transports en commun. En 2013, le GLEAM a effectué 461 interventions dans les transports pour un peu plus de 1 300 h de travail.

Le contrôle qualité : la DSP prévoit une démarche qualité avec l'application de pénalités selon le niveau de conformité. Retenue par Laval Agglomération, la société SCAT procède aux différentes mesures de ponctualité, propreté des véhicules, accueil à bord des bus et à l'espace TUL, traitement des réclamations, information des voyageurs.

Un avenant à la DSP : passé en 2013, il porte sur les modifications de la grille tarifaire, l'évolution de l'offre contractuelle de transport et ses conséquences financières, l'évolution des conditions d'accès au service Handitul.

Une base de données : des tableaux de bord détaillent l'ensemble des fréquentations afin de pouvoir mieux suivre et expliquer l'évolution du réseau. Ils permettent également un meilleur suivi des titres de transport.

## DÉCHETS

### Collecte sélective : + 53,32% depuis 2010

Le service d'élimination des déchets ménagers comprend la collecte et le traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères. La compétence du traitement des ordures ménagères a été transférée au département le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Le total des déchets produits et collectés au travers des différents dispositifs est en constante diminution avec 49 842 tonnes en 2013 soit 498 kg/hab/an (en 2012 : 509 Kg/hab/an ; en 2011 : 516 Kg/hab/an).

### Déchets ménagers résiduels

La quantité totale d'ordures ménagères est de 19 049 tonnes, soit une moyenne de 198 kg/hab/an, à comparer à la moyenne nationale de 288 kg/hab/an (chiffre 2011). La baisse de tonnage s'est poursuivie en 2013 : - 3,04% par rapport à 2012. Soit - 23% par rapport à 2010, dernière année avant le changement d'organisation de collecte.

### Collecte sélective

L'ensemble du territoire est collecté en porte-à-porte (par deux entreprises privées). La collecte des multimatériaux est en légère baisse (-0,42%), après un bond de +80,96% depuis la mise en place de la nouvelle collecte. Le tonnage de verre, toujours collecté en apport volontaire, progresse de nouveau : +3,41%. Les tonnages de la collecte sélective ont ainsi augmenté de +53,32% depuis 2010. Les recettes de 2013 enregistrent une légère progression malgré une baisse des cours de revente de matériaux et une baisse de tonnage du papier (-465 tonnes). Une baisse « positive » puisqu'elle est le résultat du « stop pub » sur les boîtes aux lettres, l'une des mesures du Plan Local de Prévention des Déchets.

[www.dechets.laval-agglo.fr](http://www.dechets.laval-agglo.fr) :

sur le site « déchets », les habitants peuvent télécharger leur mémo de collecte qui indique toutes les dates auxquelles ils doivent sortir leurs bacs.



## 8 déchetteries sont à la disposition des habitants

Des prestations ponctuelles de collecte d'encombrants sur 4 communes, et de déchets verts sur 6 communes, sont organisées. On constate une forte hausse de la fréquentation de certaines déchetteries, notamment L'Huisserie et Louvigné. En 2013, la quantité de déchets collectés en déchetterie ou par prestations ponctuelles est de 21 588 tonnes, soit une baisse de 0,80 % par rapport à 2012.

## Les principaux investissements

Acquisition et travaux de pose des conteneurs enterrés, acquisition de lève-conteneurs pour les bennes et grosses réparations sur les bennes, travaux divers d'aménagement pour les conteneurs et les déchetteries. Également, acquisitions de bacs ordures ménagères et collecte sélective, acquisitions de matériels divers de gestion des équipements.

## Le Programme Local de Prévention des Déchets

Pour accompagner les habitants dans la démarche de réduction globale des déchets, Laval Agglomération anime, depuis 2010, un Programme Local de Prévention des Déchets

(PLPD) qui fait l'objet d'un accord cadre avec l'ADEME pour une durée de 4 ans. Les actions menées en 2013 :

- ▶ création le 19 octobre des « Rencontres des jardins au naturel » avec conférence, exposition des jardins familiaux et jardins partagés,
- ▶ animations mini et maxi chariots pendant la Semaine européenne de réduction des déchets pour sensibiliser à l'intérêt financier immédiat de choisir son mode d'emballage,
- ▶ sensibilisation dans les établissements scolaires avec le spectacle « Lombric fourchu »,
- ▶ collecte de papiers de bureau sur tous les sites administratifs de Laval Agglo,
- ▶ deux distributions de compost en déchetteries en mars et octobre,
- ▶ broyage des déchets verts dans 6 déchetteries avec reprise possible par les usagers,
- ▶ animations sur le compostage / broyage,

## “ Acquisition et travaux de pose des conteneurs enterrés.

### De nouveaux composteurs collectifs

Après les résidences Les Archives à Laval et Les Lauriers à L'Huisserie (en 2012), trois quartiers de Laval (Grenoux, Les Vignes, Le Bourny) ont été équipés de composteurs collectifs. Financés par l'agglomération, ils ont été installés par les agents communaux. Après maturation surveillée par les services municipaux des espaces verts, le compost sera utilisé par les habitants et par les communes.



- 】 poursuite de la diffusion des « stop pub »,
- 】 soutien (25 €) à l'acquisition de composteurs individuels,
- 】 création des 3 sites de compostage collectif en pied d'immeuble à Laval (lire encadré),
- 】 revalorisation de 32,2 tonnes d'objets collectés dans les caissons Emmaüs (déchetteries de Laval, Bonchamp-lès-Laval, Louvigné),
- 】 collecte de 53 tonnes de textiles dans les déchetteries par les associations le Relais et la Croix-Rouge.

### Collecte et insertion

Si la collectivité est attentive aux volets économique et environnemental de l'activité de collecte des déchets, elle veille également aux aspects sociaux. Ainsi, plusieurs activités sont assurées directement ou en partenariat avec des structures d'insertion :

- 】 Génie assure le broyage des déchets verts,



- 】 l'ADASA fabrique les composteurs collectifs et effectue la collecte des cartons des rues commerçantes du centre ville de Laval,
- 】 Alternatri collecte chaque mois les papiers dans les bureaux de Laval Agglomération,
- 】 Les médiateurs du GLEAM collaborent à l'information des riverains (lors de la mise en service des conteneurs enterrés) et des usagers des déchetteries. Ils participent aux distributions de compost.

En 2013, ces actions ont représenté un budget de 101 000 €. Elles seront poursuivies en 2014.

### Des objectifs ambitieux et en bonne voie

La mobilisation des habitants et l'investissement des équipes de Laval Agglomération se traduisent par des résultats encourageants au regard des objectifs ambitieux fixés par le Grenelle de l'environnement.

#### 】 Objectif 1 :

- baisser de 7% par habitant la production d'ordures ménagères (hors déchetteries) d'ici 2015.

- 2010 : 316,9 kg/hab/an (hors déchetteries).

- 2013 : 280,4 kg/hab/an (hors déchetteries).

L'objectif Grenelle 2015 est de 294,72 kg/hab/an (hors déchetteries). À 2 ans de l'échéance, cet objectif est dépassé avec 289 kg hab/an (hors déchetteries) et une baisse de 8,56% depuis 2010.

#### 】 Objectif 2 :

- recycler 45% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2015.

- 2010 : 19%.

- 2013 : 42,96%.

À 2 ans de l'échéance, l'objectif Grenelle de 2015 est presque atteint.

#### 】 Objectif 3 :

- réduire de 15% l'enfouissement ou l'incinération des déchets ménagers et assimilés, soit pour Laval Agglomération, descendre à 27 450 tonnes.

- 2010 : 32 294 tonnes.

- 2013 : 28 286,63 tonnes.

À 2 ans de l'échéance, Laval Agglo est à 836,63 tonnes/an de l'objectif.

## MONDE RURAL

### Des aides pour les circuits courts

Dans le cadre du Fonds d'Aide pour le Développement des Circuits Alimentaires de Proximité et de Qualité, Laval Agglomération a accordé deux subventions : 6 645 € à la Brasserie de Montfleurs et 7 955 € à M. et Mme Rouzier et à l'association des 8 scaroles à Argentré.

La collectivité a apporté son soutien au CIVAM Bio 53 pour expérimenter l'apport de produits alimentaires locaux et/ou biologiques dans la restauration collective sur 6 sites pilotes de son territoire.

## AGENDA 21

### L'approbation après une élaboration concertée

Le 25 novembre 2013, le Conseil communautaire a approuvé l'Agenda 21 de Laval Agglomération. Le cadre de référence national pour les Agenda 21 des collectivités territoriales vise cinq finalités :

- ▮ lutte contre le changement climatique et baisse des consommations énergétiques,
- ▮ préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles,
- ▮ cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- ▮ épanouissement de tous les êtres humains,
- ▮ dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

En poursuivant ces finalités, l'Agenda 21 permet de revisiter les politiques publiques et de prendre en charge de nouveaux champs créateurs de richesses et d'emplois locaux :

- ▮ filière de l'énergie, des bâtiments durables, des circuits alimentaires de proximité et de qualité...
- ▮ paysages et biodiversité avec la Mayenne et ses affluents, le bocage...
- ▮ performance des transports en commun et mobilité durable...
- ▮ offre culturelle diversifiée et coordonnée.

### Trois années de travaux

Le processus d'élaboration de l'Agenda 21, sur 3 ans, avait retenu des éléments déterminants caractérisant la démarche : stratégie d'amélioration continue, participation, organisation du pilotage, transversalité des approches, puis évaluation partagée.

Cela s'est traduit dans les faits par la prise en compte de la perception des habitants, des associations et des acteurs socio-économiques, au travers de cinq étapes :

- ▮ **Printemps - automne 2011 :** travaux avec les agents des collectivités, spécialement de Laval Agglomération, et des professionnels du territoire.

### ▮ **Automne 2011 - printemps 2012 :**

deux séminaires avec les élus locaux pour permettre l'expression d'un projet politique : le projet de territoire dont le socle est déterminé par les trois grandes orientations de l'action publique locale :

- consolider la diversification de l'économie et faciliter l'accès au marché du travail,
- poursuivre et renforcer la mutation écologique du territoire,
- maintenir la qualité des services à la population.

### ▮ **Automne - hiver 2012 :**

cinq forums citoyens au cours desquels des propositions ont été faites pour alimenter le programme d'actions.

### ▮ **Printemps 2013 :**

travaux avec toutes les commissions permanentes et les agents de Laval Agglomération pour aboutir à un programme d'actions intégré à l'activité des services de l'agglomération.

### ▮ **Printemps 2013 :**

mobilisation du Conseil de développement à chaque étape de la démarche, notamment pour apporter des propositions d'amélioration du programme d'actions.

### Un projet pour une agglomération durable

Le projet de territoire repose sur 3 objectifs stratégiques et 9 axes prioritaires d'intervention déclinés en 29 objectifs opérationnels (lire ci-contre). L'ensemble compose l'Agenda 21, plan d'action 2013-2017 pour une agglomération attractive et solidaire.

Objectifs stratégiques	Consolider la diversification de l'économie	Poursuivre et renforcer la mutation écologique	Maintenir la qualité des services à la population
Axes prioritaires d'intervention	Les emplois et les compétences	L'habitant et son logement	Les services à la personne et la santé
	L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation	Les ressources et les rejets, les énergies	La culture et les loisirs
	Les filières de production et de services	Les mobilités	Le sport

# POUR UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET SOLIDAIRE

## OBJECTIF 1

Consolider la diversification  
de l'économie et favoriser l'accès  
au marché du travail

### Axe prioritaire :

#### LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

- Objectif 1.1 : Renforcer la politique de l'attractivité de l'agglomération lavalloise
- Objectif 1.2 : Appuyer l'évolution des compétences des salariés
- Objectif 1.3 : Favoriser le retour à l'emploi des publics durablement exclus du marché du travail

### Axe prioritaire :

#### L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- Objectif 1.4 : Renforcer l'offre de la formation existante
- Objectif 1.5 : Renforcer le dynamisme de la recherche
- Objectif 1.6 : Renforcer le processus d'innovation et de transfert technologique vers les entreprises
- Objectif 1.7 : Renforcer la qualité de vie étudiante

### Axe prioritaire :

#### LES FILIÈRES DE PRODUCTION ET DE SERVICES

- Objectif 1.8 : Renforcer et valoriser les activités existantes
- Objectif 1.9 : Définir une politique destinée à redynamiser et restructurer les zones industrielles anciennes
- Objectif 1.10 : Soutenir les projets en lien avec l'économie verte
- Objectif 1.11 : Consolider l'économie sociale et solidaire

## OBJECTIF 2

Poursuivre et renforcer  
la mutation écologique  
du territoire

### Axe prioritaire :

#### L'HABITANT ET SON LOGEMENT

- Objectif 2.1 : Renforcer le développement des modèles alternatifs à l'étalement urbain
- Objectif 2.2 : Réduire les consommations énergétiques et tendre vers une sobriété énergétique du parc de logements

- Objectif 2.3 : Renforcer la convivialité de l'espace public

### Axe prioritaire :

#### LES RESSOURCES ET LES REJETS, LES ÉNERGIES

- Objectif 2.4 : Réduire la consommation d'énergie (et les émissions de gaz à effet de serre)
- Objectif 2.5 : Produire de l'énergie en valorisant les gisements locaux
- Objectif 2.6 : Consolider l'agriculture péri-urbaine
- Objectif 2.7 : Protéger la biodiversité et la ressource en eau
- Objectif 2.8 : Limiter la production des déchets et en favoriser la valorisation

### Axe prioritaire :

#### LES MOBILITÉS

- Objectif 2.9 : Développer un espace pour la mobilité non-motorisée
- Objectif 2.10 : Renforcer la performance de l'offre en transports en commun
- Objectif 2.11 : Mener une politique de transport collectif de qualité et de mobilité alternative à la voiture

## OBJECTIF 3

Maintenir la qualité des services  
à la population

### Axe prioritaire :

#### LES SERVICES À LA POPULATION ET LA SANTÉ

- Objectif 3.1 : Renforcer la politique de la petite enfance, enfance, jeunesse par une offre de proximité et diversifiée
- Objectif 3.2 : Maintenir un accès aux soins de qualité

### Axe prioritaire :

#### LA CULTURE ET LES LOISIRS

- Objectif 3.3 : Garantir l'accès à la culture pour tous et en tous lieux
- Objectif 3.4 : Faire de la culture et des loisirs un atout économique et de rayonnement
- Objectif 3.5 : Améliorer la coordination de l'offre culturelle (pour augmenter sa cohérence et son attractivité)

### Axe prioritaire :

#### LE SPORT

- Objectif 3.6 : Faire du sport un atout social et environnemental

# EMPLOI, COHÉSION SOCIALE

## La solidarité en actions

La volonté de faire de l'agglomération un territoire toujours plus solidaire est inscrite dans l'action de la collectivité. Pour cela, elle dispose de plusieurs outils privilégiés, inscrits dans une continuité et enrichis chaque année de nouveaux projets. Au travers du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), ce sont ainsi 35 actions qui ont permis d'agir sur les thèmes prioritaires de l'accompagnement aux quartiers où la précarité est forte : habitat-vie sociale, emploi, santé, réussite éducative et prévention citoyenneté. Les actions du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ont accompagné 729 personnes, tout en poursuivant l'animation des actions phares (Rendez-vous de l'emploi, accueil des Espaces Emploi, clauses d'insertion dans les chantiers publics) et en étant le relais du nouveau Dispositif de la 2<sup>e</sup> chance.



## CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

### Le CUCS en chiffres :

Ressources : 248 249 € de l'État (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances) dont 127 400 € pour la Réussite Educative, 105 000 € de la Ville de Laval, 20 000 € de Laval Agglomération pour les actions d'intérêt communautaire et 60 000 € pour le dispositif Argent de poche. Les autres partenaires cofinancent les actions en fonction de leur domaine de compétences.

### Le trait d'union avec les programmes de rénovation urbaine

Signé le 1<sup>er</sup> février 2007 entre l'Etat, Laval Agglomération, le Conseil Général, la Ville de Laval, la CAF, les bailleurs sociaux, la Chambre des métiers et Pôle Emploi, le CUCS de Laval Agglomération a été reconduit en 2010, puis prolongé jusqu'au 31 décembre 2014. Politique de lutte contre l'exclusion, elle met en œuvre des actions concertées destinées à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires (Fourches, Pommeraias-Vignes et Saint-Nicolas (Kellermann/Pavement)) marqués par une paupérisation des ménages, du fait de la situation dégradée de l'emploi. L'enjeu est d'accompagner le développement de l'agglomération en contribuant à offrir un bassin de vie solidaire, dynamique et attractif. Pour articuler fortement les actions du CUCS et le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) des Pommeraias, un travail est engagé en partenariat avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) pour lier les dimensions prévention, développement de l'accès au droit, santé, lien social et insertion professionnelle.

### La programmation 2013

35 actions ont été inscrites dans la programmation 2013, recouvrant l'ensemble des thématiques prioritaires : habitat-vie sociale, emploi, santé, réussite éducative et prévention citoyenneté. Une réforme de la politique de la ville est envisagée pour 2015, visant à la recherche d'une égalité entre les territoires de la politique de la ville par rapport aux autres territoires, via une action cohérente et globale. Elle se traduira par la définition d'une géographie prioritaire resserée (ramener à 1 300 le nombre des quartiers prioritaires contre 2 492 aujourd'hui en s'appuyant sur un critère unique : le revenu médian des habitants) et par la recherche d'une plus grande mobilisation des politiques de droit commun pour la signature d'un Contrat de Ville nouvelle génération en 2015.

### Habitat et cadre de vie

Les travaux inscrits dans la convention ANRU des Pommeraias se sont poursuivis en 2013. Ils ont concerné les rues Hébert et Préfet Bonnefoy, avec notamment la résidentialisation des bâtiments propriété de Méduane Habitat. En 2013, a également eu lieu l'inauguration, après travaux de réhabilitation, de la résidence Pierre de Coubertin de l'association Habitat Jeunes Laval. Enfin, les travaux de la voie nouvelle permettant

de désenclaver la rue Hébert et de la relier à l'avenue Pierre de Coubertin ont démarré. Volet social : les maîtres d'ouvrage du PRU des Pommeraias ont poursuivi l'inscription de clauses d'insertion dans les marchés publics. Fin 2013, 71% des heures d'insertion inscrites dans la convention ANRU des Pommeraias ont été réalisées. Le CUCS soutient enfin une mission de médiation dans les quartiers avec le GLEAM et Mayenne Habitat.

### Emploi

Ces projets sont conduits en complément des actions du PLIE (lire plus loin). Il s'agit, sur le principe, d'accompagner des projets favorisant l'autonomie des publics pour lesquels les dispositifs de droit commun nécessitent d'être complétés par des financements de la politique de la ville. La lutte contre les freins à l'emploi ou à l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi reste la priorité d'intervention du CUCS avec, par exemple : la réservation d'une place dans les micro-crèches à horaires atypiques, l'accompagnement vers l'apprentissage avec suivi post-contrat pour un maintien dans l'emploi, l'orientation renforcée pour des jeunes en insertion professionnelle, une préformation au métier d'emploi familial, des formations linguistiques français / langue étrangère, etc.

EMPLOI  
DES EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE ET LE BTP

RENCONTRE DIRECTE AVEC DES ENTREPRISES AYANT DES EFFECTIFS À POURVOIR

PLASTIMA  
Agence de production de matériaux  
FRETIGNE et la S.T.A.R.  
Plâtre (et autres) pour maçonnerie,  
travaux extérieurs, etc.

UNE ACTION POUR LES HABITANTS DES FOURCHES, DES POMMERAIAS ET DE SAINT-NICOLAS

CAFÉ RECRUTEMENT

Organisé à l'initiative de votre Agglomération. En partenariat avec la Ville de Laval, votre département et vos partenaires.

MERCREDI 19 JUIN 2013 à 9h30 - Durée : 2h30

Résidence Pierre de Coubertin - 1 Place Pasteur - Laval

03 53 23 20 30

Plan emploi dans les zones urbaines sensibles (ZUS) : environ 400 participants ont bénéficié d'au moins une action de ce plan (dont 66 % habitant les ZUS.)

Mobilisant l'ensemble des services publics de l'emploi mais également les acteurs de proximité (animateurs ALSH et maisons de quartiers, médiateurs, éducateurs, travailleurs sociaux), ce plan initié sous l'égide de la Maison de l'Emploi s'est développé sous 4 axes de travail :

- la mise en réseau et la présence des services de l'emploi dans les quartiers via le PLIE notamment,
- l'organisation de 5 « cafés vers l'emploi » avec la rencontre directe de chefs d'entreprises,
- des actions d'information pour casser les préjugés sur des métiers méconnus ou dévalorisés,
- des informations sur le recrutement via les emplois d'avenir destinés à améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés.

## Santé

L'objectif général est de faciliter l'accès aux soins en proposant à un public en situation d'isolement et de précarité un accompagnement individuel vers les services de droit commun (santé, social, logement, etc.). Un réseau d'acteurs d'horizons divers (bailleurs sociaux, travailleurs sociaux, maisons de quartier...) s'est constitué pour mieux repérer ces situations, le CUCS jouant ensuite un rôle d'interface entre ce public et les services concernés.

L'année 2013 a permis, en partenariat avec les partenaires santé, l'accompagnement de 100 personnes (63 nouvelles et 37 déjà accompagnées avant 2013) pour lutter contre les ruptures de soins. Afin de conforter ce partenariat, le CUCS s'est engagé dans une réflexion sur la structuration d'aide aux situations individuelles complexes.

## Politique éducative

Il s'agit de trouver un équilibre entre la prise en charge des enfants et adolescents les plus en difficulté, et le développement de l'accès aux savoirs et aux activités éducatives pour tous. Parallèlement, les moyens engagés doivent contribuer à soutenir les parents dans leur rôle éducatif, en veillant à leur égal accès aux différents dispositifs.

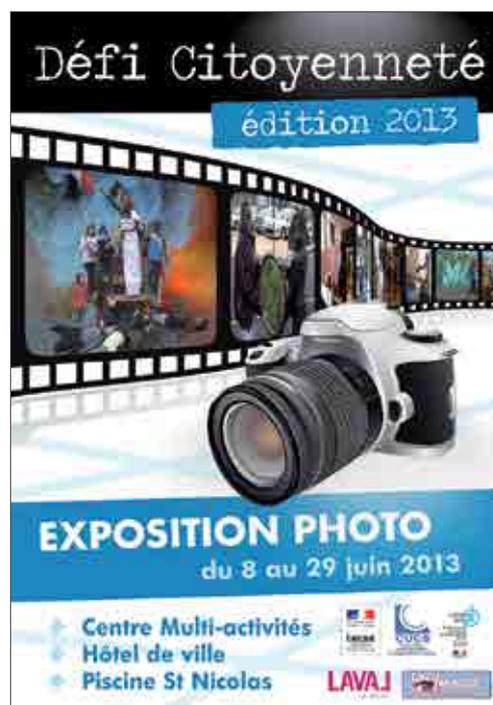
Parmi eux, le programme de Réussite Éducative, porté par le CCAS de Laval, permet la prise en charge globale de 98 enfants et de leurs familles par des parcours individualisés. Le point fort : la mise en œuvre d'équipes pluridisciplinaires de suivi permet une cohérence des propositions faites aux familles, en évitant les superpositions de prises en charge.

Les autres actions inscrites dans la programmation 2013 ont pour objet de corriger les effets d'inégalité sociale et économique sur la réussite scolaire, en mettant en cohérence des actions engagées à l'école et hors temps scolaire pour favoriser la continuité des apprentissages et donner la possibilité à chaque élève de se familiariser avec les ressources culturelles de son environnement : découverte de la création et la pratique artistique (Quartiers en scène à St Nicolas, Steel-drum aux Pommeraiies), 6 ateliers d'accompagnement à la scolarité dont 4 en territoire RRS (Réseau de Réussite Scolaire) pour une centaine d'élèves du primaire et une trentaine de collégiens, des ateliers lecture (enrichissement de la langue) pour les plus jeunes, des animations de proximité dans le domaine de la culture, du sport et du loisirs ainsi que des séjours vacances en famille.

## Prévention et citoyenneté

Environ 362 entretiens ont eu lieu lors des permanences juridiques gratuites dans les locaux du CUCS et à la maison de quartier de Saint Nicolas. À l'automne, la 4e édition du festival du film judiciaire de Laval a attiré 1 000 personnes dont environ 720 scolaires.

Reconduction de l'édition du Défi citoyenneté organisé avec l'Éducation nationale avec pour objet d'amener les jeunes à réfléchir sur les notions de citoyenneté, de loi, du vivre ensemble dans son quartier ou à l'école : 6 classes (138 élèves) de CM1 et CM2 et 6e SEGPA des écoles des quartiers de Saint-Nicolas, des Fourches et des Pommeraiies ont participé à cette action qui a abouti à une exposition photos dans différents lieux.



La juriste du CUCS a assuré 54 interventions auprès de 1 295 élèves des établissements scolaires de l'agglomération.

Parmi les autres actions déployées en 2013 sur cette thématique de prévention, notons le soutien d'un lieu d'accueil des femmes victimes de violences conjugales et des actions destinées à la lutte contre les discriminations (formations interculturelles notamment à l'attention de professionnels dans un contexte pluridisciplinaire).

## Des actions à l'échelle de l'agglomération

### ARGENT DE POCHE :

Laval Agglomération budgétise 60 000 € pour le paiement des indemnités relatives aux chantiers « argent de poche » pour 2013. Ce dispositif géré par le CUCS est ouvert aux jeunes des 20 communes de l'agglomération lavalloise pendant les vacances scolaires. 636 jeunes (139 de Laval) s'y sont inscrits représentant 869 demi-journées autour de diverses activités : peinture et décors de composteurs sur les communes de

l'Huisserie et Laval, pose de lasure sur un cabanon à l'école de Bonchamp-lès-Laval, assemblage des kits lumineaires pour les décors de Noël à Montflours, etc.

### CHARIVARI, LE FORUM DES 14-25 ANS :

Comme chaque année, ce forum d'information, organisé par le Centre Information Jeunesse, s'est tenu en mars 2013 à la salle polyvalente de Laval, plus de 500 jeunes s'y sont déplacés. Objectifs : faciliter la recherche d'un job d'été, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, proposer des simulations d'entretien d'embauche, informer sur la législation du travail, les modes de séjours à l'étranger... Théâtre, sport et cultures urbaines ont animé l'évènement.



## EMPLOI

### Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) mis en place en 1995 sur le territoire de la ville de Laval a fait l'objet d'un renouvellement pour la période 2001 - 2007 et a vu son territoire s'étendre aux 20 communes de l'agglomération lavalloise (environ 100 000 habitants). Un nouveau PLIE a

été mis en place pour la période 2008 - 2013, sur la base d'un protocole d'accord du PLIE signé le 4 mars 2008, entre l'État, le Conseil général de la Mayenne et Laval Agglomération.

Volet insertion du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), le PLIE, autour duquel s'articule la politique d'emploi et d'insertion menée par Laval Agglomération, reste centré sur le nécessaire accompagnement individuel, y compris

dans l'emploi ; la notion de parcours mobilisant des actions ponctuelles pour favoriser la montée en compétences des publics les plus en difficulté du territoire.

Laval Agglomération a effectué une demande d'octroi d'une subvention Fonds Social Européen (FSE), auprès de la Préfecture de Région des Pays de Loire, de 421 100 € au titre de l'année 2013. Cette demande a reçu un avis favorable du Comité Régional de Programmation du programme FSE « Compétitivité et emploi 2007-2013 ».

Ce protocole d'accord prévoit que le PLIE doit mettre en place un accompagnement renforcé de 220 nouvelles personnes par an et permettre le retour à l'emploi durable de 50% d'entre elles (soit 110). Dans ce cadre, il met en place un programme d'action permettant à la fois d'accompagner les publics vers l'emploi et de lever les freins pénalisant leurs parcours.

## Rendez-Vous de l'emploi

Les Rendez-Vous de l'emploi de Laval Agglomération ont été créés en 2008. Ils ont lieu 2 fois par an à Laval et mobilisent plus de 60 entreprises lors de chaque édition. Le principe de la manifestation est de faire se rencontrer directement des entreprises qui ont des besoins de main d'œuvre exprimés et des chercheurs d'emploi.

## 2 manifestations organisées en 2013 :

➤ en mai, sur le thème de l'accès à l'emploi par l'alternance, 1700 visiteurs, 63 entreprises présentes, 63 recrutements réalisés.

➤ en novembre sur le thème du handicap, 2300 visiteurs, 64 entreprises présentes, 95 recrutements réalisés.

## Espaces Emploi

En 2010, Laval Agglomération a mis en place 4 espaces de proximité : Saint-Berthevin, Bonchamp-lès-Laval, Laval Pommeraies et Laval Saint-Nicolas. En 2013, un espace emploi a été ouvert aux Fourches.

Ces espaces sont des lieux ouverts et accessibles à toute personne recherchant un emploi (inscrite ou non à Pôle Emploi). Il permet :

- d'accéder aux outils numériques de recherche d'emploi,
- d'avoir accès aux offres d'emploi du territoire,
- d'obtenir des conseils sur sa recherche d'emploi,
- d'être orienté vers les personnes compétentes pour traiter une problématique.

2 939 visites ont eu lieu en 2013 dans les 5 Espaces Emploi. 257 personnes ont retrouvé un emploi et 29 personnes sont entrées en formation.



## L'activité 2013 en chiffres

En 2013, le PLIE a accompagné 729 personnes dont 253 nouvelles.

Typologie du public : 70,3% bénéficiaires des minima sociaux, 86,2% niveau inférieur ou égal au CAP, moyenne d'âge 41 ans, un sur deux réside dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

➤ 1 478 étapes de parcours ont été engagées en 2013, dont 626 contrats de travail signés.

➤ 102 personnes ont retrouvé un emploi durable (contrat de plus de 6 mois ou CDI).

➤ 21 projets ont été soutenus sur les thématiques d'accompagnement des publics, formation, soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique, résolution des freins à l'emploi et relation avec les entreprises.

➤ 421 100 € de FSE et 85 000 € de Laval Agglomération ont été engagés pour soutenir les parcours des bénéficiaires du PLIE.



## L'insertion refait le pont

D'avril 2012 à fin 2013, la restauration du Pont de Forcé entreprise par la commune a permis à 12 salariés de l'association GENIE d'effectuer 4 868 heures de travail. Ce support d'activité leur a permis de valider leur employabilité, de confirmer et/ou de valider un projet professionnel dans le BTP et de développer des compétences en maçonnerie de bâti ancien. À l'issue du chantier, 4 personnes ont effectué une formation qualifiante dont 3 dans le secteur de la construction, 1 personne travaille en intérim d'insertion, 1 est en retraite, 1 en CDD depuis 12 mois dans la fonction publique, 1 est toujours salarié de GENIE et 2 sont demandeurs d'emploi.

Premières Assises de l'économie sociale et solidaire avec le Conseil de Développement de Laval Agglomération

Lire en pages 66

## Clauses de promotion de l'emploi dans les marchés publics

Laval Agglomération a développé une mission visant à faciliter l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics des donneurs d'ordres du territoire. Ces clauses consistent à demander aux entreprises qui souhaitent répondre à un marché de contribuer à l'effort d'insertion des publics en difficulté. Ainsi, il leur est demandé de réserver 7% des heures travaillées sur certains marchés à l'embauche de publics en difficulté.

En 2013, 11 103 heures de travail ont été réservées à des publics prioritaires dans les marchés de travaux de Laval Agglomération, la Ville de Laval, Laval Mayenne Aménagements, des communes de l'agglomération et des bailleurs sociaux, la SNCF et le Conseil Régional. Ont été concernés 20 lots dans 14 marchés publics.

47 personnes ont accédé à l'emploi par des clauses dans les métiers du bâtiment, des espaces verts et de l'entretien des locaux en 2013. Parmi les chantiers réalisés dans le cadre de clauses sociales, l'espace associatif de L'huissérie, la rénovation du pont romain de Forcé (voir encadré), la construction de logements sociaux pour Méduane Habitat.

Par ailleurs, 340 914 € de marchés ont été attribués aux structures d'insertion locales (entretiens des espaces verts, traitement des déchets, bâtiment...).

## Dispositif 2<sup>e</sup> chance

Laval Agglomération a développé en lien avec le Conseil régional et le Conseil général un outil appelé « clé 2R » visant à proposer une solution de formation et d'emploi à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification. Ce projet, porté par la Maison Familiale Rurale (MFR) de Saint-Berthevin a permis à 42 jeunes du territoire de se remettre à niveau, de travailler à un projet professionnel et d'acquérir une expérience professionnelle durant les 7 mois de formation (dont la moitié en entreprise).

## Chantier d'Avenir

En 2013, un emploi d'avenir a été créé au service environnement déchets. Fin 2013, Laval Agglomération, en lien avec le PLIE, a décidé de recruter en emploi d'avenir et pour une durée d'un an, huit jeunes peu formés mais très motivés pour réaliser, sous la conduite d'un encadrant spécialisé, des travaux de proximité pour le compte des communes de l'agglomération. L'opération a débuté en janvier 2014.



## ACCESSIBILITÉ

### L'action de la commission intercommunale

Créée en 2008, la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées a pour mission de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et, plus globalement, de faire toutes propositions utiles en ces domaines.

Présidée par le président de Laval Agglomération, la CIAPH comprend 13 représentants du Conseil communautaire, 5 des associations de personnes avec handicap et 3 des structures œuvrant dans le domaine du handicap. Parallèlement, les communes du territoire ont installé des commissions communales pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

La commission intercommunale s'est réunie le 18 juin : présentation du rapport d'activité de l'année 2012, présentation des résultats du recensement de l'offre de logements accessibles, pré-diagnostic pour la labellisation « Tourisme et Handicap » du théâtre de Laval et de la piscine Saint-Nicolas, point d'avancement 2013 de l'accessibilité des véhicules et des points d'arrêts sur le réseau de transport de Laval Agglomération.

### Plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics des communes (PAVE) :

Les plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics PAVE ont été adoptés par les vingt communes de Laval Agglomération. La majorité d'entre elles a réalisé des travaux de proximité dans ce domaine au cours de l'année.

### Schéma directeur d'accessibilité des services de transport de Laval Agglomération :

Adopté en septembre 2011, il programme la mise en œuvre progressive de l'accessibilité des transports publics (arrêts de bus, véhicules) jusqu'à l'échéance de 2015.

Laval Agglomération améliore progressivement l'accessibilité des lignes de transport de son réseau en réalisant les aménagements de voirie qui garantissent l'accessibilité aux PMR. Ces travaux sont effectués selon les principes d'aménagement adoptés avec la commission pour l'accessibilité :

- mise aux normes d'accessibilité des arrêts : 38 arrêts de la ligne A sur 57 (67%) et 19 arrêts de la ligne B sur 49 (45%),
- mise aux normes d'accessibilité des véhicules : 72% des bus du réseau, soit 49 véhicules, sont équipés de plancher bas. 38% des bus disposent en plus de l'espace fauteuil spécialement aménagé et d'une rampe d'accès. Depuis octobre 2012 et courant 2013, 12 bus ont été mis aux normes.



# TOURISME, SPORTS, CULTURE, LOISIRS

## Pour l'attractivité et la qualité de vie

Au fil des années et de l'élargissement de ses compétences, Laval Agglomération a développé des activités, des animations et des infrastructures qui constituent autant de facteurs d'attractivité et de qualité de vie. L'action de Laval Tourisme contribue à faire prendre conscience à la population, comme aux visiteurs, de nos atouts naturels et patrimoniaux. Les activités du CCSTI-Musée des Sciences attirent chaque année plusieurs dizaines de milliers de personnes. Avec le 6PAR4, l'agglomération dispose d'un vecteur conquérant pour les musiques actuelles. Les bibliothèques communales sont désormais animées en réseau. Côté sports, Laval Agglomération poursuit la rénovation complète de son Centre régional d'éducation et de formation sport et jeunesse. Elle veille également à la maintenance du stade Francis Le Basser, haut lieu du football professionnel, tout en apportant des aides aux autres sportifs (individuels et collectifs) de haut niveau et en favorisant l'organisation d'événements sportifs d'envergure dans tous les domaines.



## TOURISME

### Laval Tourisme, quel accueil demain ?

Dans la perspective d'un déplacement de ses bureaux qui libérerait l'espace de l'allée du Vieux Saint Louis, Laval Tourisme, l'office de tourisme de Laval Agglomération s'interroge sur ce que doit être demain un accueil touristique recherchant toujours plus de complémentarité entre l'e-tourisme, le conseil personnalisé en séjour et les services de l'espace boutique / billetterie, en maintenant l'humain au cœur de ses stratégies d'accueil et de promotion.



“La progression de la fréquentation du site [www.laval-tourisme.com](http://www.laval-tourisme.com) est spectaculaire.

### La percée numérique : Internet et réseaux sociaux

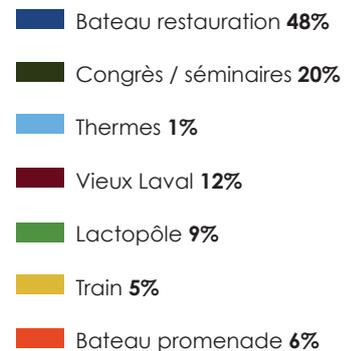
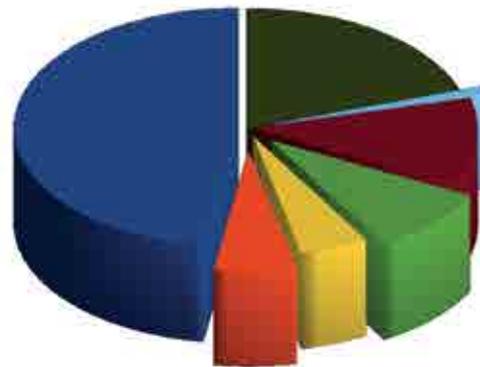
La progression de la fréquentation du site [www.laval-tourisme.com](http://www.laval-tourisme.com) est spectaculaire : 344 301 visites en 2013 contre 260 552 en 2012, avec des fréquentations moyennes mensuelle de 28 692 visites (contre 21 712) et quotidienne de 956 visites (contre 723). Les internautes nantais sont les plus assidus, devant les Lavallois, les Rennais, les Parisiens et les Angevins. Les pages les plus consultées : les Home Page, l'agenda, les week-ends et séjours, l'événement des Lumières de Laval et la rubrique Où dormir ?

Laval Tourisme a développé une appli « Laval Tour » (8 657 sessions, 61 668 pages vues), est présent sur Twitter (608 followers), sur Facebook avec

5 745 fans et a ouvert une chaîne Laval Tourisme sur Youtube (11 964 minutes de visionnage).

L'office de tourisme continue de développer des supports d'édition papier ciblés (76 000 exemplaires) et utilise les insertions publicitaires (presse locale, Facebook) essentiellement pour promouvoir ses activités et les événements majeurs de l'agglomération.

### RÉPARTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE VISITES EN 2013



### L'activité commerciale

#### PROMOTION :

Laval Tourisme a participé aux salons professionnels de Paris-MAP et du Mans (salon des comités d'entreprise), et aux workshops de plusieurs autocaristes des régions Bretagne et Centre.

#### GROUPES :

18 306 visiteurs et 433 groupes (contre 16 964 visiteurs et 418 groupes en 2012) avec une augmentation notable du chiffre d'affaires : 318 380 € (+ 42 098 €).

#### TOURISME D'AFFAIRES :

La part de chiffre d'affaires dans l'activité commerciale globale est de 20% (contre 4% en 2012). Parmi les événements marquants accueillis en 2013 : le congrès national GIFA, les 20 ans d'Axis Électronique, les 20 ans d'Eiffage, la journée d'animation du CE de Lactalis, le congrès national du Lion's Club, le colloque régional de l'ordre des bâtonniers, la soirée Idénergie de Laval Mayenne Technopole... Le réseau Congrès Cités auquel adhère Laval Tourisme compte désormais 17 villes : partage de fichiers clients, rencontres techniques et échanges de méthodologie, etc.

#### GROUPES SCOLAIRES :

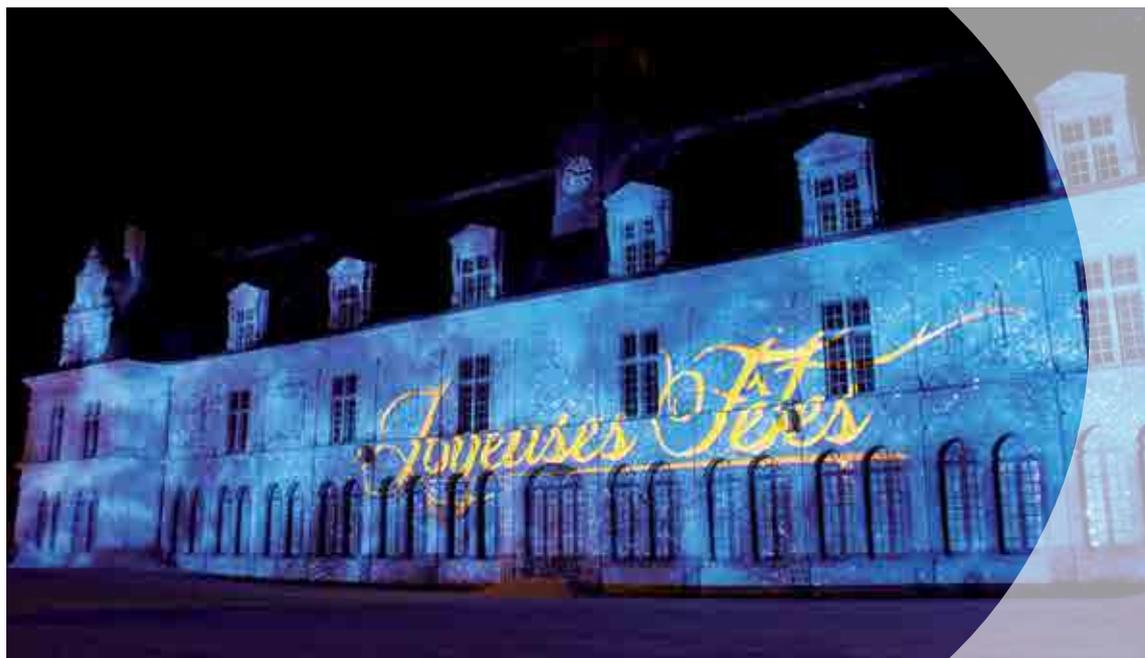
L'activité a retrouvé en 2013 le niveau de 2011 (44 groupes).

## Illuminations de Noël

Avec « Les Lumières de Laval », des dizaines de milliers de visiteurs ont découvert la féerie d'une « Belle Nuit de Noël ». Le marché de Noël (69 exposants) se tenait pour la première fois sur la place de la Trémoille, dans le centre historique.

## Thermes d'Entrammes

Malgré la qualité des aménagements réalisés pour l'accueil du public, les animations pour les enfants et l'intérêt archéologique et historique du site, la fréquentation des thermes gallo-romains d'Entrammes ne parvient pas à décoller.



### Les événements en chiffres :

- **Les Bons Plans** : 694 visiteurs (773 en 2012).
- **Industrielle Attitude** avec 42 entreprises dont 7 nouvelles : 1 406 visiteurs (1 700).
- **Les Estivales du Pays de Laval** : 1 600 spectateurs (1 450).
- **Rando-loisirs du Pays de Laval** : 350 participants (500).
- **Randonnée aux Lampions** : 1300 participants (1 200).
- **Rendez-vous de l'été** : 1 742 visiteurs (1 860).
- **Train touristique** : 2 069 visiteurs (2 239).

### Vallis Guidonis : un bateau amiral

Même si le chiffre d'affaires réalisé par le bateau promenade (260 551 €) n'atteint pas les

montants des dernières années, le Vallis Guidonis reste incontestablement le « navire amiral » de l'activité touristique de l'agglomération.

Le nombre de personnes embarquées est sensiblement identique à celui de 2012. Les croisières promenade ont progressé (+786 personnes), les croisières avec restauration diminuant dans les mêmes proportions (-756 personnes). Effet du contexte économique ou demande de renouvellement de l'offre à bord.

#### ■ HALTE FLUVIALE :

Compte tenu de la météo très favorable lors de la saison 2013, les activités ont été en forte croissance (+14% en contrats de locations d'embarcations), malgré les mini écourues de septembre. L'arrivée d'un nouveau restaurateur, La Corévatine, a renforcé l'attractivité du lieu, d'autant plus que Laval Agglomération a entièrement rénové les locaux d'accueil et de restauration.



## Les aires d'accueil

### ▶ CAMPING DE COUPEAU (Saint-Berthevin) :

Le taux d'occupation moyen atteint 70% en 2013, contre 65% en 2012 et 49% en 2011 ; une fréquentation justifiant pleinement les travaux d'amélioration de l'accueil et d'extension entrepris en 2013 par Laval Agglomération. Comme en 2012, on note une bonne fréquentation des vacanciers en juillet et août, prolongée hors saison avec les personnels du chantier de la LGV. L'augmentation du taux d'occupation est d'autant plus notable que le camping a fermé ses portes plus tôt en raison des travaux.

### ▶ AIRE DE CAMPING-CARS :

Les résultats sont en nette progression avec un chiffre d'affaires de 15 259 € et 2 312 nuitées (soit une moyenne de 210 sur les 11 mois d'ouverture). Pour les camping-caristes, le site devient un lieu de villégiature incontournable et il est très bien noté par les magazines spécialisés.

## L'accessibilité des sites touristiques

De nombreux diagnostics ont été réalisés en 2013 : les Thermes d'Entrammes, plusieurs hôtels du Pays de Laval, des gîtes et chambres d'hôtes du Pays de Loiron. Deux sites sont en voie de labellisation : le Lactopôle André Besnier et le sentier nature de Changé. Laval Tourisme a participé, en collaboration avec Mayenne Tourisme à l'actualisation d'un guide téléchargeable « La Mayenne accessible ». Laval Tourisme joue également un rôle de conseil et de formateur auprès des prestataires envisageant des travaux de mise en accessibilité.

“ Pour les camping-caristes,  
le site devient un lieu de villégiature  
incontournable.



## Le Fonds d'Aide à l'Hébergement Touristique

Le FAHT a été créé par Laval Agglomération pour favoriser l'émergence de projets de tourisme innovants créant des structures d'accueil et d'hébergement en milieu rural ou urbain, afin de développer et de renforcer l'offre touristique sur le territoire. Les hébergements aidés doivent être exploités pendant dix ans et être ouverts au moins du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre chaque année. Ces critères ont été revus en 2012 pour privilégier la qualité de l'hébergement. L'aide est calculée suivant le nombre de lits touristiques créés et le label ou le niveau de classement sollicité. Quatre projets ont été soutenus en 2013 :

- ▶ la réalisation de trois Gîtes' Appart (City Break) à Laval par la SCI Rouessé (aide de 17 460 €),
- ▶ la réalisation d'un gîte familial et de chambres d'hôtes au château de Ricoudet à Changé, par Geneviève de Gevigney (aide de 47 700 €),
- ▶ la création de cinq chambres supplémentaires à l'hôtel-restaurant « La Bonne Auberge » à Laval, par la SARL de M et Mme Couasnon (une aide de 33 000 €),
- ▶ la création de six chambres supplémentaires à l'hôtel Fasthotel à Laval, par la SAS Grivotel (aide de 48 000 €).



## ÉDUCATION

### Le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle

Doté d'un conseil scientifique (depuis 2010), le CCSTI de Laval Agglomération reçoit plusieurs dizaines de milliers de visiteurs chaque année lors de ses grandes expositions, supports d'animations, ateliers et actions de vulgarisation. Les principaux événements de 2013 :

#### EXPOSITIONS :

- « **Enquête de frissons** » (jusqu'au 5 mai) sur les techniques de la police scientifique, hier et aujourd'hui. Cette exposition a rassemblé 5 640 visiteurs (71% d'individuels), soit une moyenne/jour de 47 personnes.

- « **L'Homme est-il un grand singe ?** » (du 28 mai au 3 novembre), une exposition d'été qui a réuni 9720 visiteurs, soit une moyenne/jour de 62 personnes. Parallèlement, le CCSTI avait conçu une exposition pour les 3 à 6 ans, « La petite planète des singes ».

- « **Scientifiques en tous genres, les femmes et les sciences** » (à partir du 16 novembre) : sur ce thème fort de l'action du CCSTI et qui s'inscrit dans la thématique « Femmes et sciences » développée depuis 2008, cet événement réunit plusieurs expositions, des films, des jeux informatiques, des pièces de théâtre.

#### ÉVÈNEMENT :

Organisée le 19 novembre, avec divers partenaires (Femmes et sciences, Entreprendre au féminin, Industri'elles, CEDIFF, Femmes agricultrices...), la journée « Les métiers n'ont pas de sexe » visait à valoriser la réussite des femmes dans des domaines professionnels très masculins. 662 personnes dont 462 scolaires ont participé.

#### RENDEZ-VOUS :

Le CCSTI organise ou s'associe chaque année à plusieurs actions :

- depuis 2009, il est devenu le coordinateur départemental de la Fête de la Science et l'organisateur du village des sciences. En 2013, plus de 4 000 personnes ont participé aux 25 animations proposées,

- l'opération « Passeport Recherche en Pays de la Loire » invite des lycéens à travailler autour d'une problématique scientifique issue des laboratoires de recherche,

- le CCSTI est partenaire du concours « Faites de la Science » (Région et Rectorat) qui contribue à la réalisation de projets scientifiques collectifs, concrets et attractifs,

- « Science Escale » et ses exp'eaux (du 23 septembre au 27 octobre). Depuis 2005, les CCSTI



de Laval et de Sablé-sur-Sarthe s'associent pour proposer au public une action itinérante sur les rivières de la Sarthe, la Mayenne et l'Oudon. L'exp'eau 2013 avait pour thème « L'eau dans le monde ». En Mayenne, elle a fait escale à Laval, Changé, Saint-Jean-sur-Mayenne, Saint-Baudelle, Mayenne.

#### INTERVENTIONS APRÈS L'ÉCOLE :

Depuis 2009, le CCSTI de Laval et le CIN participent au dispositif « Après l'école 1=1+1 » organisé par la Ville de Laval dans les écoles en ZEP. Depuis la rentrée 2013, avec la réforme des rythmes scolaires, le CCSTI et le CIN ont été sollicités pour animer des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

#### INTERVENTIONS SCIENTIFIQUES :

Les animateurs interviennent dans les classes, à la maison d'arrêt de Laval, dans les collèges, les bibliothèques... qui en font la demande. 1 546 personnes touchées en 2013.

#### CENTRE DE RESSOURCES :

Le CCSTI propose aux porteurs de projets des animations et des ressources. Parmi les nouvelles ressources 2013 : l'Exp'eau « L'eau dans le monde », « Les filles, osez les sciences ! » (nouvelle expo), de portraits vidéo de femmes scientifiques, des quizz interactifs « cap ou pas cap ? », les expositions « Trop belles pour le Nobel », « Infinités plurielles », « La petite planète des singes ».

## Le Centre d'Initiation à la Nature

Sous la responsabilité du CCSTI et installé au Bois de l'Huisserie, le CIN réunit des salles de travail, des aquariums et vivariums, une salle d'exposition, une salle de documentation et de projection. Ouvert toute l'année, il est animé par 2 animateurs nature. Les animations, dont les sujets sont choisis par les enseignants, sont proposées gratuitement aux écoles et centres de loisirs de Laval Agglomération. Les thématiques abordées sont la faune, la flore, les milieux, la forêt, les haies, les insectes...

Le CIN propose diverses activités pour le grand public tout au long de l'année : des balades « petits curieux de nature » pour les enfants pendant l'été et les petites vacances et des balades nature programmées tous les mois. Le CIN anime également des stands lors de manifestations telles que « la fête de la science », « Exopscience Mayenne » et « Balade au jardin ».

De plus, des expositions sont programmées au CIN durant les vacances scolaires. Elles attirent des visiteurs désireux de mieux comprendre leur environnement. Les expositions de 2013 : « Traces et indices », du 4 février au 17 mars (1 728 visiteurs) ; « Affreux, sales et méchants », du 8 juillet au 6 septembre (3 063 visiteurs).

En 2013, le CIN a accueilli 10 790 personnes dont 55 % en famille, 27% dans le cadre scolaire et 18% avec les groupes extrascolaires.

## L'Accueil de loisirs de la Blancherie

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont entre 6 et 15 ans. La majorité vient de la ville de Laval (environ 80 %), les autres venant des communes avoisinantes, appartenant ou non à l'agglomération.

Du fait de la diversité des origines socio-professionnelles et culturelles des familles, la Blancherie est un accueil de loisirs où chaque enfant peut s'épanouir à son rythme, échanger, jouer tout en apprenant à respecter les différences.

Avec la réforme des rythmes scolaires et l'instauration de l'école le mercredi matin, l'accueil a connu une baisse considérable de fréquentation. Cela a entraîné des changements d'organisation, de temps de travail et d'équipe d'encadrement, changements qu'il a fallu prendre en compte au jour le jour. Cette baisse a également été ressentie pendant les petites vacances.

Concernant les activités, le thème de l'année était « Les cinq continents », avec la découverte des pays et de leur culture. Chaque enfant a pu participer à des ateliers de créations : fabrication d'objets, ateliers des pâtisseries du monde, chants et danses.

“ En 2013, le CIN a accueilli  
10 790 personnes  
dont 55% en famille.



### 6PAR4, salle de musiques actuelles

Les enjeux du projet artistique autour des musiques actuelles sont multiples : le choix des esthétiques défendues, l'équilibre entre les artistes émergents, les têtes d'affiches, nationales et internationales et les artistes amateurs de la scène locale, l'ouverture à tous les publics, l'attention aux autres acteurs culturels (les musiques actuelles sont aussi présentes dans des structures culturelles généralistes de la Mayenne) et la prise en compte des enjeux financiers. Ces éléments caractérisent le projet artistique guidant les actions menées en 2013.

#### TALENTS ÉMERGENTS ET TÊTES D'AFFICHE :

Le 6PAR4 poursuit sa mission de défricheur artistique en programmant de nombreux artistes en marge des courants commerciaux, qu'ils soient mayennais, français ou étrangers. Le « rôle » des artistes « têtes d'affiche » dans le projet artistique est double : une légitimité élargie vis à vis du grand public, une contribution au rayonnement du territoire.

#### LA PROGRAMMATION :

En 2013, le 6PAR4 a accueilli 58 concerts, dont 40 dans sa salle de la rue du Vieux Saint Louis. De plus, le 6PAR4 a élargi son offre à des concerts jeune public (3 ans – 12 ans et plus). Un événement a été organisé en mars 2013, « Monte dans l'bus ».

#### LA POLITIQUE TARIFAIRE :

Le 6PAR4 a maintenu une politique tarifaire la plus accessible possible, avec un billet moyen par concert (hors concerts gratuits, séances scolaires et concerts jeune public) de 13,26 €. L'augmentation, légère par rapport à 2012, se justifie par le nombre de têtes d'affiches programmées en 2013. Proposer les séances jeune public à des tarifs très accessibles avait pour finalité d'accueillir les familles sans que le prix d'entrée soit dissuasif. Le 6PAR4 a maintenu sa politique de concerts gratuits réguliers pour faciliter l'accès du public le plus large.

#### LES ABONNÉS :

136 en 2013, 129 en 2012. La stabilité observée ces dernières années est un signe de fidélité, mais suppose la mise en place d'une politique d'abonnement encore plus incitative.

#### LES ARTISTES ÉTRANGERS :

Le 6PAR4 a maintenu en 2013 un seuil important de programmation de près de 30 % d'artistes étrangers. Un choix guidé par l'envie de faire découvrir des univers et des esthétiques peu présents sur la scène musicale française.



#### LE SOUTIEN À LA SCÈNE LOCALE

Il se traduit par l'accompagnement des projets les plus intéressants. 17 projets ont ainsi pu bénéficier d'un passage sur la scène du 6PAR4, soit en première partie, soit lors d'un dispositif d'accompagnement ou de soirées dédiées aux groupes amateurs. Le 6PAR4 collabore à plusieurs dispositifs départementaux d'accompagnement d'artistes amateurs, professionnels ou en voie de professionnalisation : « C'est déjà demain » avec le Département Musiques Actuelles du Conservatoire de Laval ; les salles de répétition, les ateliers, les mini-formations et les résidences avec les salles mayennaises du réseau 333. Le 6PAR4 a également accueilli le tremplin départemental Buzz Booster des cultures urbaines.

#### L'INFORMATION RESSOURCE :

Elle s'inscrit logiquement dans le développement des musiques actuelles au même titre que la formation ou la diffusion. Le 6PAR4 assure la diffusion permanente d'une information sur les musiques actuelles et l'accompagnement de la scène locale.

La prévention des risques auditifs, l'attention portée à des publics éloignés des musiques actuelles, comme les détenus de la maison d'arrêt de Laval, constituent d'autres facettes de l'action de l'association gestionnaire du 6PAR4.

## Développer les lieux de musiques actuelles

Le projet SOLIMA (Schéma d'Orientation de Développement des Lieux de Musiques Actuelles) a été initié par Laval Agglomération en 2010 qui a sollicité le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de Loire. Cette démarche s'appuie sur les politiques nationales et territoriales pour les musiques actuelles avec l'ambition d'obtenir de l'État, à terme, le label SMAC (Scène musiques actuelles). Elle a été engagée en raison du fort développement des musiques actuelles dans l'agglomération.

C'est un vrai travail collectif et partenarial entre collectivités, musiciens, associations, gérants de sites qui a permis d'aboutir au document cadre adopté en 2013. Ses quatre objectifs majeurs :

➤ **garantir** une diversité de l'offre de concerts en termes de nature de groupes (professionnels et amateurs, confirmés et en développement), d'envergures, de types de structures de diffusion/production, d'esthétiques musicales,

➤ **répondre** à la diversité des attentes des publics en matière de découverte et de connaissance des musiques actuelles, dans un souci d'équité d'accès,

➤ **favoriser** l'expression artistique et culturelle dans toute sa diversité, quelles que soient les formes, les esthétiques ou les natures de projets (professionnels / en développement / amateurs),

➤ **construire** ensemble, acteurs et collectivités, un projet politique global autour des musiques actuelles répondant aux enjeux artistiques et culturels, économiques et sociaux ; valoriser les compétences et activités développées dans l'agglomération et ainsi renforcer son attractivité ; structurer professionnellement le secteur des musiques actuelles.

Un document a été édité pour faire connaître les actions à engager dans chacune de ces préconisations.



“ L'ambition est d'obtenir le label SMAC :  
Scène Musiques Actuelles.

### Le 3<sup>e</sup> cycle du Conservatoire à rayonnement départemental

Le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de Laval est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre. Le 3<sup>e</sup> cycle dispensé dans cet établissement relève de la compétence de Laval Agglomération. Cet enseignement supérieur, complet et de haut niveau, permet aux élèves de se perfectionner dans leur formation artistique.

Ce 3<sup>e</sup> cycle a besoin d'un nombre minimum d'élèves pour être suffisamment attractif, pour remplir ses missions de rayonnement départemental et pour créer une émulation dans les établissements de l'agglomération.

Les coûts pédagogiques sont indépendants du nombre d'élèves inscrits. En effet, le 3<sup>e</sup> cycle a l'obligation d'une offre pédagogique globale et étendue dans laquelle les élèves peuvent évoluer. De plus les cours collectifs sont spécifiques aux élèves de ce cycle et entraînent donc des coûts constants, quel que soit le nombre d'élèves.

Les 106 heures d'enseignement hebdomadaire représentent 17% du volume horaire global du CRD. La participation financière de l'agglomération correspond à 19% de la masse salariale globale. Cet écart s'explique par le niveau de qualification requis pour enseigner en 3<sup>e</sup> cycle. Au delà de cette compétence 3<sup>e</sup> cycle, le CRD participe activement à la vie du réseau des écoles de musique de l'agglomération Lavalloise : ouverture aux pratiques collectives (auditions, orchestres, concerts), projets communs (rencontres d'orchestres, création d'un ensemble de cuivres, fête de la musique...), concertation pédagogique.



## Un théâtre en ordre de marche

Le théâtre de Laval, scène conventionnée pour les arts de la marionnette et les nouveaux publics, est une régie autonome de la Ville de Laval, dotée d'un conseil d'administration et d'un budget. Il propose une programmation culturelle ambitieuse, riche et diverse. Depuis 2001, le théâtre (restauré de 2005 à 2007) est un équipement d'intérêt communautaire.

Propriétaire des murs, Laval Agglomération assure, avec une équipe dédiée, la maintenance, la sécurité et la régie technique de l'équipement. Offrir aux à la régie autonome de la Ville, aux acteurs culturels et au public, un théâtre « en ordre de marche », c'est l'esprit même de la mission de Laval Agglomération.

Compte tenu des actions de montage et démontage scéniques et des temps de préparation, l'activité du théâtre mobilise 6 jours sur 7 son équipe technique.

Entre spectacles de la saison culturelle, ateliers, résidences, festivals, événements, le théâtre propose une centaine d'animations et représentations chaque année. On compte environ 40 000 entrées chaque saison. Le théâtre a fidélisé plus de 1 000 abonnés et ses représentations bénéficient d'un taux de fréquentation d'environ 80%.

Parmi les événements accueillis, les Rencontres départementales danse à l'Ecole, Le Printemps théâtral, Laval Virtual, le Festival du Premier Roman... Le théâtre accueille également des spectacles présentés par des associations de Laval Agglomération.

## Lecture publique

Médiathèques et bibliothèques du territoire sont gérées par les communes et animées le plus souvent par des bénévoles. Depuis 2010, ce réseau de lecture publique bénéficie d'animations conduites à l'échelle communautaire par une bibliothécaire intercommunale, et cofinancées par Laval Agglomération. Ce réseau de lecture publique réunit 15 bibliothèques, 17 127 lecteurs et son activité représente 525 173 prêts de livres et documents par an.

Plusieurs actions culturelles de promotion de la lecture sont conduites en réseau :

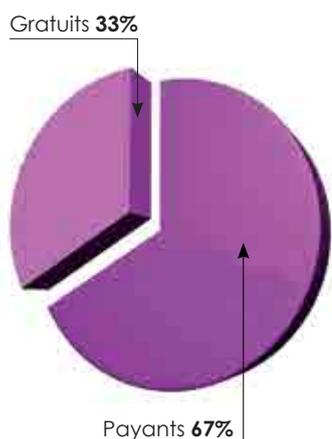
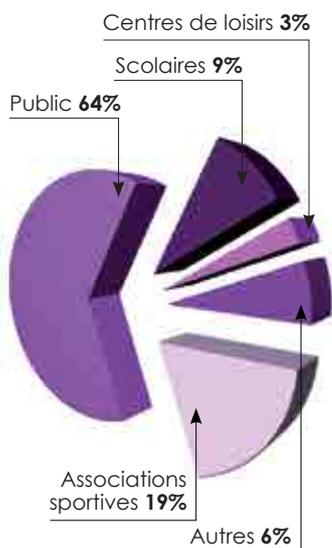
■ le prix roman jeune (action de promotion de la lecture auprès des enfants de 9 à 11 ans) avec 22 écoles et 40 classes des 15 communes : plus de 3000 lectures, 11 jours de rencontres avec des écrivains,

■ le Temps fort d'automne avait pour thème « Les bibliothèques affichent la couleur », 13 communes ont participé. Laval Agglomération a financé les 14 représentations d'un spectacle donné dans les bibliothèques (700 spectateurs),

■ les rencontres de la BD à Changé avec la participation des bibliothèques de 4 communes,

■ l'action « Lire aux petits », lancée en septembre 2012 s'est poursuivie cette année. Cette action de sensibilisation à la lecture pour les tout petits a pris la forme d'une tournée assurée par l'intervenante Magali Grégoire. Cette action a été cofinancée par Laval Agglomération et les communes.

### Entrées à la piscine Saint-Nicolas en 2013



## SPORTS

### La piscine Saint-Nicolas

De plus en plus fréquentée, le matin et durant pendant la pause déjeuner, après le bureau - même en hiver -, la piscine Saint-Nicolas dispose de 1700 m<sup>2</sup> d'espace aquatique, dont un bassin olympique découvert, fonctionnant toute l'année, avec 29 heures hebdomadaires d'ouverture. En 2013, la fréquentation de la piscine, en progression constante ces dernières années, a battu son record historique, record qui datait de 1997, alors qu'elle était encore la seule piscine de l'agglomération. Cette hausse de la fréquentation s'est traduite par une augmentation des recettes avec un chiffre d'affaires passant la barre des 700 000 €. Associé à la maîtrise des dépenses, cela permet d'enregistrer une baisse significative du coût de fonctionnement. La piscine Saint-Nicolas demeure un outil majeur de l'agglomération pour sa politique éducative, sportive et sociale avec un nombre croissant de manifestations sportives (environ 40 chaque année), de stages et de formations.



**246 935 entrées en 2013, record historique :** le public demeure l'utilisateur principal, mais les associations sportives (le Stade Lavallois natation notamment) ont enregistré une hausse importante d'adhésions, impactant la proportion des « gratuits ». Désormais, 1 usager sur 3 accède gratuitement à la piscine contre 1 sur 4 en 2012.

Les entrées (488 072,11 €, + 5,56%) représentent 71% des recettes, le reste étant constitué par le paiement des activités (24%) et les recettes diverses (5%). Le chiffre d'affaires global est de 708 250 €. Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 173 365 €. Les dépenses de personnel (64%) et d'énergie (27%) en représentent l'essentiel. Le coût de fonctionnement pour la collectivité est donc de 465 105 €.

## La piscine ludique Aquabulle

En juillet 1999, une Délégation de Service Public a concédé, pour une durée de 22,5 ans, à la société Aquaval la conception, la construction et l'exploitation de la piscine ludique Aquabulle. Les objectifs généraux de cette DSP :

**créer** un équipement public fédérateur vecteur de mixité sociale : jeunes, familles, publics, individuels, seniors, scolaires, associations... en favorisant le lien intergénérationnel,

**proposer** des services novateurs répondant aux besoins actuels et futurs des usagers, sur le plan des espaces aqualudiques et des services annexes,

**répondre** aux attentes d'un large public en termes d'apprentissage de la natation, de perfectionnement mais aussi de détente et de loisirs.

En 2013, l'univers « Balnéo » bénéficie d'une nouvelle organisation, distinguant semaine et week-end, avec, les week-ends, de nouvelles prestations et un personnel dédié. L'univers « Forme et fitness », qui rencontre des difficultés d'installation en raison d'une concurrence vive, fait l'objet d'une offre couplée avec la balnéo.

En 2013, les recettes commerciales HT (Aquatique, Activités, Balnéo et Forme-Fitness, hors scolaires, clubs et subventions) s'élèvent à 603 000 € (543 000 € en 2012). Progression également de la fréquentation : 150 361 entrées contre 141 836 en 2012. Les résultats de l'univers Aquatique représentent 51% des entrées et 58% des recettes. Ses entrées se décomposent en 76 108 entrées tout public, 34 119 entrées scolaires et 5 869 entrées groupes (essentiellement des centres de loisirs).

L'Aquabulle emploie 20 personnes (15,5 équivalents temps plein).

La création d'un nouveau site Internet, la mise en place d'un partenariat avec le Cinéville de Laval, l'expérimentation d'un encartage dans TV

Magazine, la refonte de la signalétique interne ont été les temps forts du plan de communication 2013. Comme chaque année, une enquête de satisfaction a été réalisée. Le niveau moyen global de satisfaction est de 88,4 %.

Les produits financiers s'élèvent à 2 009 260 € HT pour l'exercice 2013, représentant une progression de 5 % par rapport à 2012. Les charges se montent à 1 660 664 €.

## Stade Francis Le Basser

En novembre 2012, la tribune Crédit Mutuel avait dû être fermée en urgence pour raison de sécurité. Une décision prise par Laval Agglomération, au vu des conclusions d'un organisme de contrôle, dans le cadre de la procédure contentieuse déclenchée à la suite de l'apparition de traces de corrosion sur certains tubulaires.

Les investigations conduites ont permis de mieux comprendre les causes de la corrosion précoce des tubulaires. Laval Agglomération, en accord avec les prescriptions de l'expertise judiciaire, a entrepris de déposer puis de remonter l'ensemble de la tribune pendant l'intersaison 2013, procédant au remplacement d'autant de structures que nécessaire. La collectivité, qui avance le coût des travaux, a lancé une procédure au Tribunal administratif sur les causes et les responsabilités de la dégradation rapide de la tribune pour obtenir réparation du préjudice subi et des sommes engagées.

Une tribune provisoire, dont la location a été cofinancée par le club et l'agglomération, a été montée en janvier et démontée en fin de saison.





## Le Centre Régional d'Éducation et de Formation Sport et Jeunesse

Laval Agglomération est propriétaire du Centre Régional d'Éducation et de Formation Sport et Jeunesse aux Pommerais : un immeuble de 2 580 m<sup>2</sup> et ses espaces extérieurs attenants. Le CREFSJ assure la gestion des locaux et des 41 chambres où sont hébergés scolaires, apprentis, étudiants en sports études, athlètes en stage, clients de l'Auberge de Jeunesse... La rénovation complète de la partie hébergement (avec mise aux normes d'accessibilité PMR) a été engagée en 2010 et doit se poursuivre jusqu'en 2015. Le projet global est évalué à 1,2 M€. La tranche 2013 a permis de restaurer 8 chambres du premier étage (aile nord), de modifier les contrôles d'accès aux bâtiments et de réaménager l'ensemble des espaces extérieurs.

### Aide au sport de niveau national

Le Fonds d'Aide au Sport de Niveau National a été institué en 2004 pour alléger la charge financière liée aux déplacements des équipes. Il a été successivement étendu au soutien de sportifs individuels amateurs (affiliés à un club, inscrits sur la liste des athlètes de haut niveau ou médaillés aux finales des Championnats de France), aux frais d'arbitrage des sports collectifs et à la formation du personnel encadrant.

#### Les clubs bénéficiaires :

- Athlétisme : Stade Lavallois omnisports, US Laval.
- Aviron : Club nautique aviron Laval.
- Basket : US Saint-Berthevin, US Laval.
- Boxe : Stade Lavallois boxe.
- Canoë-kayak : CK Laval.
- Échecs : Les Fous du Roi (Bonchamp-lès-Laval).
- Football : US Changé.
- Gymnastique : Laval Bourny Gym, US Laval Gym.
- Handisport équitation : centre équestre Laval.

- Hockey sur gazon : Stade Lavallois omnisports.
- Tennis de table : US Saint Berthevin/Saint Loup du Dorat.
- Volley ball : ASPTT Laval.
- Water polo : Stade Lavallois omnisports.

## Fonds d'Aide à l'Événementiel Sportif

Pour favoriser le déroulement de manifestations sportives d'envergure, Laval Agglomération a créé ce fonds en 2009. Les bénéficiaires doivent avoir leur siège sur le territoire de l'agglomération et les événements sportifs éligibles doivent s'y dérouler. Il s'agit d'événements, récurrents ou non, se déroulant hors du cadre d'un championnat national ou d'une coupe de France s'étalant sur l'ensemble d'une saison. Ce fonds vise aussi à promouvoir le territoire de Laval Agglomération et sa politique sportive. 37 100 € ont été accordés à 18 manifestations en 2013 : Les Boucles de la Mayenne, le 35<sup>e</sup> Semi-marathon (association Cross Corporatifs Lavallois), le Tournoi international de Judo (Judo Club Lavallois), le Trail Pégase 2013 (Laval Court'Cool), le Trail des Fous (Gentils Organisateurs Fous), la Coupe de France féminine de Torball (Club Sportif Torball Laval), le Tournoi des écoles de basket labellisées (US Saint Berthevin basket), le Championnat de France UNSS Foot Féminin (UNSS), la 3<sup>e</sup> manche du Championnat de 1<sup>ère</sup> division nationale (USL Tir à l'arc), la 25<sup>e</sup> édition du Triathlon de Laval (Laval Triathlon Club), la Coupe d'Europe d'escalade de bloc (Comité d'organisation local), le Tournoi national seniors vétérans jeunes (US Changé Badminton), le Tournoi football (US Changé), la Ronde mayennaise (Amicale cycliste du Pays Lavallois), le Marathon et les 10 km des écluses (COME 53), le Gala de basket (US Laval), le Championnat de France de karting (ASK), la 1<sup>ère</sup> édition du Défi louvernéen (association Louverné Running).

### Répartition du Fonds d'aide aux Sports de Niveau National :

90 900 €

répartis en 4 volets.

63 000 €

dédiés au frais de déplacements des équipes évoluant en championnat national seniors et jeunes (13 clubs concernés).

10 000 €

destinés au frais d'arbitrage (5 clubs concernés).

14 500 €

réservés à l'aide à la formation (12 clubs concernés).

3 400 €

attribués aux aides individuelles (sportifs de haut niveau et médaillés aux championnats de France - 7 clubs).

# BUDGET, RESSOURCES FINANCIÈRES

## L'investissement maintenu à un haut niveau

Avec une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'ordre de 1,5%, cet exercice 2013 marque véritablement la première année de la contribution de la collectivité au redressement des comptes de l'État. L'investissement total cumulé, budget principal et budgets annexes, est de 22,1 M€ (21,5 M€ en 2012), financé à 63% par les recettes et les ressources propres de la collectivité. Le budget est caractérisé aussi par la maîtrise des charges courantes contenues à 39,6M€ (39,7M€ en 2012).



## LE BUDGET PRINCIPAL

### Ratios du budget principal

Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF), indicateur du développement intercommunal, connaît une légère augmentation (36,14%, soit +0,99%) en 2013. Le CIF de Laval Agglomération reste supérieur au CIF moyen de l'ensemble des Communautés d'agglomération (33,65%).

Le budget principal représente 70 % des dépenses (fonctionnement et investissement) par habitant, sa dette représentant 53% de l'encours de l'agglomération.

L'année 2013 se caractérise par un maintien des ratios de gestion à un niveau important : l'autofinancement atteint 57% des dépenses d'investissement, permettant de limiter le recours à l'emprunt.

Le taux de réalisation de la section de fonctionnement est de 95% (96% en 2012), traduisant l'efficacité des prévisions au cours de l'année. Les dépenses d'investissement (travaux neufs) atteignent 16 M€.

### Les recettes

Les recettes courantes sont en faible progression (+0,6%) par rapport à 2012 (+ 0,3 M€ entre 2012 et 2013). Cette légère progression s'explique par la perception importante de rôles supplémentaires en 2012 pour 1M€. Par ailleurs, 2013 marque la première année de la participation des collectivités au redressement du budget de l'Etat. Ainsi la DGF perçue par Laval Agglomération a diminué de 0,2 M€ (-1,5%) pour atteindre 14,68 M€.

### Fiscalité : pas d'augmentation des taux

Laval Agglomération a fait le choix en 2013 de ne pas augmenter ses taux d'imposition.

### Les dépenses

L'objectif de maîtrise des charges courantes (hors subvention aux budgets annexes) est atteint puisqu'elles sont contenues à 39,6M€ contre 39,7M€ en 2012.

Les subventions aux budgets annexes sont en hausse, en raison de la participation au budget bâtiment pour 0,6M€ (absence de participation en 2013 du fait de vente d'actifs). La participation du budget principal au budget transport a également augmenté de 0,5M€ entre 2012 et 2013.

Les efforts de gestion réalisés permettent de maintenir les dépenses courantes de fonctionnement à +1,5% par rapport à 2012. L'agglomération, du fait de sa réorganisation, a diminué sa masse salariale de 2% pour atteindre 5,4M€ en 2013 (contre 5,5 M€ en 2012).

Les reversements aux communes restent prépondérants avec 18,7 M€ en 2013 (41 % des charges, soit 187 €/habitant), loin devant les charges de structure (22 % et 95 €/habitant) et les subventions aux budgets annexes (12 %, 45 €/habitant).

### L'épargne

Malgré une diminution des épargnes par rapport à 2012 (rôles supplémentaires, baisse de la DGF), les épargnes de l'agglomération restent d'un très bon niveau. Ainsi, l'épargne courante s'établit à 8,8M€ (contre 9,2 M€ en 2012 et 5,5 M€ en 2011), l'épargne brute de la section

de fonctionnement en baisse de 6% par rapport à 2012 s'élève à 7,5 M€ (contre 7,9 M€ en 2012 et 4,8M€ en 2011), l'épargne nette, représentant l'autofinancement dégagé pour investir, est de 5,5 M€ (contre 6,2 M€ en 2012 et 3,3 M€ en 2011).

### La dette

L'encours de dette du budget principal (36,7 M€), qui représente 51% de la dette consolidée de l'agglomération, est en hausse de 2 M€ par rapport à 2012. L'annuité de la dette est de 3,2 M€ en 2013 (contre 2,9 M€ en 2012). Le délai minimal de désendettement (représentant le temps que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne) s'établit à 4,9 ans contre 4,4 ans en 2012. Le bon niveau d'investissement couplé à une utilisation optimisée du fonds de roulement a permis d'emprunter seulement 4M€ en 2013.

### Les investissements réalisés

Les ressources propres d'investissement ont porté l'autofinancement des investissements à hauteur de 9 M€ en 2013. Elles correspondent principalement à la perception de subventions, pour un montant de 1,9 M€, du FCTVA pour 0,8 M€. Les dépenses d'investissement ont été soutenues, avec une progression de +6 %, s'établissant à 16,3 M€ en 2013. Traduction de la volonté d'être un moteur de l'économie locale et de contribuer à l'emploi, ces investissements de la collectivité sont tournés vers...

### ...les investissements productifs :

➤ **1,8 M€** consacré à l'hôtel communautaire au quartier Ferrié, générateur d'économie de loyers pour l'agglomération,

➤ **1,5 M€** pour le Parc de Développement Économique Laval - Mayenne,

➤ **1,5 M€** pour le Très Haut Débit,

➤ **1,4 M€** pour le boulevard des Loges,

➤ **0,7M€** pour le Fonds d'Intervention Prioritaire pour l'Économie et l'Emploi (FIPEE) qui aide les entreprises à développer leurs projets,

➤ **820 000 €** pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESTACA, CEMCAT...).

Pour l'amélioration de la qualité globale du territoire, des services aux habitants et de l'attractivité de l'agglomération, 3 M€ ont été consacrés à l'habitat (PLH, aides à la pierre, etc.) dont 625 000 € d'aides à la construction de logements locatifs sociaux (aides portant sur le foncier) et 352 000 € pour la réhabilitation de logements collectifs.

## REGARDS SUR LES BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes représentent 27 M€, soit 30 % du budget communautaire consolidé. 21,2 M€ ont été consacrés aux budgets annexes pour leur fonctionnement contre 20,7 M€ l'année précédente, soit une augmentation de 2,4%. Les investissements sont stabilisés, passant de 6,2 M€ en 2012 à 5,8 M€.

### Transports

Indicateur du contexte économique, le versement « transports » des entreprises, indexé sur la masse salariale, a augmenté de 2,3%, après une diminution de 6% entre 2011 et 2012, soit un recul global de 3,7% en 2 ans. L'apport du budget principal de Laval Agglomération (4,4 M€) est en hausse par rapport à 2012. Les charges ont progressé de 3% en raison du succès des services de transport à la demande et aux personnes à mobilité réduite. Des investissements en matériel roulant ont été réalisés (3,5 M€).

BP + DM 2013	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	11 681 708€	12 300 263
Investissement	3 917 903	421 779
<b>Total 2013</b>	<b>15 599 611</b>	<b>12 722 042</b>
Total 2012	14 239 870	13 789 244

Taux de réalisation	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	97,10 %	95,05 %
Investissement	75,14 %	89,49 %

### Déchets

Stables entre 2012 et 2013, les recettes sont composées de la TEOM, dont le taux va diminuer en 2014, et des recettes liées aux filières de recyclage. Ces recettes permettent de financer la prestation de collecte. Les investissements concernent principalement la poursuite de l'installation des conteneurs enterrés.

### Terrains

L'année 2013 est marquée comme 2012 par un niveau important de vente des terrains. Le produit enregistré par ce budget atteint 2,1 M€. Dans le même temps, la collectivité a investi environ 0,7 M€ pour la viabilisation des zones d'activité. Il n'a pas été nécessaire d'emprunter, d'où une réduction de la dette d'environ d'1 M€.

### Bâtiments

2013 a marqué une pause dans les investissements. Ils sont de 0,2 M€ (contre 2,2 M€ en 2012). Afin de faire face aux remboursements de la dette, l'agglomération a apporté une subvention du budget principal pour 0,6 M€. Du fait du faible investissement, la dette a diminué de 1,6 M€ pour s'établir à 12,9 M€.

### Cité de la réalité virtuelle

Après la désignation du concepteur et le choix du projet, le budget CRV retrace principalement les études pré-opérationnelles relatives au projet. Le budget annexe a été abondé par une subvention de 220 000 € du budget principal.

“ Les budgets annexes  
représentent 30 % du budget  
communautaire consolidé.



### Le budget déchets

▶ **La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**, principale ressource, s'est élevée à 6 776 150 € pour 2013 (- 2,68 %). Le taux unique de 7,87 % a été maintenu pour l'ensemble de l'agglomération. En 2013, a été votée une baisse de taux pour 2014 (7,40%). En France, en 2012, le taux moyen de la TEOM était de 9,3% en 2012.

▶ **La redevance spéciale** appliquée aux administrations représente 290 392 €. La forte variation à la baisse (492 511 € en 2012) s'explique par des recettes exceptionnelles l'année précédente. Hors décalage des paiements intégrés, les titres de recettes sont de 341 220 € en 2013 contre 338 800 € en 2012, soit une légère augmentation.

▶ **Les aides** Eco-emballages, Eco-folio et les garanties de reprise perçues pour les matériaux à recycler s'élèvent à 1 793 822 €. S'ajoutera le solde versé par Eco-emballages après calcul du liquidatif de tri.

▶ **Les principales dépenses de fonctionnement** : 62,23 % de prestations de services (60,12 % en 2012), 27,48 % de personnel (27,80 % en 2012). La communication représente 0,69 % (0,80 % en 2012).

▶ **Les principales dépenses d'investissement** concernent l'acquisition et les travaux de pose des conteneurs enterrés (907 948 €), l'acquisition de lève-conteneurs pour les bennes et des grosses réparations sur les bennes (92 686 €), des travaux divers d'aménagement pour les conteneurs et les déchetteries (276 792 €), le remboursement de la dette (518 151 €).

▶ **Les autres dépenses** : acquisitions de bacs ordures ménagères et collecte sélective, acquisitions de divers matériels de gestion des planings et des déchetteries.



## Les enseignements du budget consolidé

L'agglomération continue de dégager une épargne courante consolidée en progression de 1,5% par rapport à 2012, celle-ci s'élève à 12,5M€. Cette dynamique est le résultat de choix de gestion, notamment la maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement (+0,2% en consolidé). En raison d'un moindre dynamisme des recettes exceptionnelles (0,5 M€ en 2013 contre 1,5 M€ en 2012), l'autofinancement net de l'agglomération diminue pour s'établir à 4,8 M€ (contre 6,1 M€ en 2013). L'investissement total cumulé de la collectivité est de 22,1 M€, avec 7 M€ d'emprunts nouveaux. Le reste - soit 63% - étant financé par les recettes et les ressources propres de la collectivité. L'encours total de la dette est de 71,6 M€, soit 715 €/habitant. La dette supportée par Laval Agglomération se compose à 66% d'emprunts à taux fixes. Le taux moyen de la dette est de 3,12%. La dette de l'agglomération est composée à 100% d'emprunt classé 1A selon la charte GISSLER. La durée de désendettement de la dette consolidée passe de 6 à 7 ans du fait de la diminution de l'épargne brute.

## Sur 100 € dépensés par l'agglomération en 2013 :

(dépenses de fonctionnement et d'investissement confondues)

**33 €**

sont reversés aux communes (attribution de compensation, de dotation de solidarité communautaire, de fonds de concours).

**7,90 €**

ont été consacrés au développement économique et à l'emploi.

**6,90 €**

financent les actions en faveur de la culture, du sport, du tourisme.

**24,20 €**

ont permis le financement du réseau de transport urbain et les aménagements des voiries communautaires.

**3,50 €**

sont investis en faveur de l'habitat.

**10,20 €**

servent à collecter et traiter les déchets.

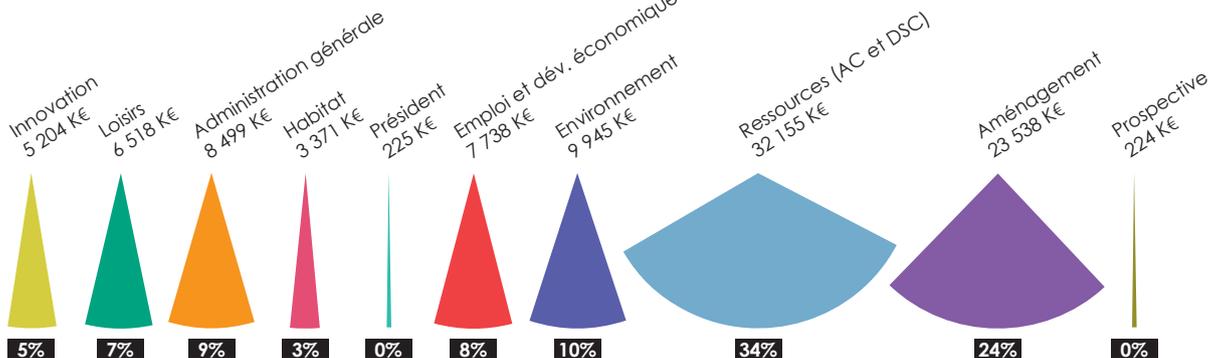
**8,90 €**

ont servi au fonctionnement de la structure.

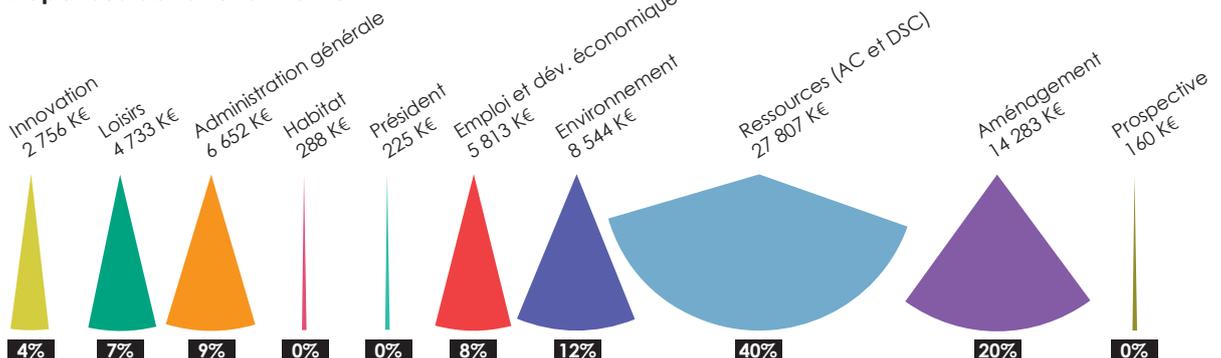
**5,40 €**

vont à l'innovation et l'enseignement supérieur.

### Répartition du compte administratif 2013 par commission



### Compte administratif 2013 par commission



## Les services regroupés

Pas de changement en 2013, dernière année pleine du mandat, dans la composition et la gouvernance du Conseil communautaire, ou dans les compétences exercées par l'EPCI. Concernant les services et l'administration, le fait majeur est l'aménagement du nouvel hôtel communautaire dans le bâtiment principal du quartier Ferrié. Dans les derniers jours de l'année, la majorité des services techniques et administratifs s'y est installée. D'autres les rejoindront début 2014 ou plus tard, en fonction de la réhabilitation d'un bâtiment voisin, également sur la place d'Armes de l'ancien quartier militaire.



## LES ÉLUS

### Le président

**Jean-Christophe Boyer**, Laval

### Les vice-présidents

- 1<sup>ère</sup> vice-présidente, **Annick Ragaru**, Montfleurs
- 2<sup>ème</sup> vice-président, **Yannick Borde**, Saint-Berthevin
- 3<sup>ème</sup> vice-président, **Christian Briand**, L'Huisserie
- 4<sup>ème</sup> vice-président, **Alain Boisbouvier**, Louverné
- 5<sup>ème</sup> vice-président, **Christian Lefort**, Argentré
- 6<sup>ème</sup> vice-président, **Idir Aït-Arkoub**, Laval
- 7<sup>ème</sup> vice-président, **Pierre-Yves Mardelé**, Bonchamp
- 8<sup>ème</sup> vice-président, **Olivier Richefou**, Changé
- 9<sup>ème</sup> vice-présidente, **Nicole Peu**, Laval
- 10<sup>ème</sup> vice-président, **Pierre-Marie Ledauphin**, Ahuillé
- 11<sup>ème</sup> vice-président, **Yan Kiessling**, Laval
- 12<sup>ème</sup> vice-président, **Jean-Bernard Le Galliot**, Louvigné
- 13<sup>ème</sup> vice-président, **Claude Gourvil**, Laval
- 14<sup>ème</sup> vice-président, **Marcel Blanchet**, Saint-Germain-le-Fouilloux
- 15<sup>ème</sup> vice-présidente, **Florence Fabre-Dureau**, Laval
- 16<sup>ème</sup> vice-présidente, **Annette Chesnel**, Forcé
- 17<sup>ème</sup> vice-présidente, **Françoise Ergan**, Laval
- 18<sup>ème</sup> vice-présidente, **Élisabeth Pannard**, Parné-sur-Roc
- 19<sup>ème</sup> vice-présidente, **Gisèle Chauveau**, Laval
- 20<sup>ème</sup> vice-président, **Michel Desprez**, Nuillé-sur-Vicoin
- 21<sup>ème</sup> vice-président, **Jean Brault**, La Chapelle-Anthenaise
- 22<sup>ème</sup> vice-président, **Jean-Michel Faguer**, Soulgé-sur-Ouette
- 23<sup>ème</sup> vice-président, **René Landais**, Chalons-du-Maine
- 24<sup>ème</sup> vice-président, **Jean Bodin**, Entrammes
- 25<sup>ème</sup> vice-présidente, **Catherine Romagné**, Laval
- 26<sup>ème</sup> vice-président, **Michel Peigner**, Montigné-Le-Brillant
- 27<sup>ème</sup> vice-président, **Olivier Barré**, Saint-Jean-sur-Mayenne

## LE FONCTIONNEMENT

### Le président

élu par les conseillers communautaires, assure l'exécution des décisions des conseils et bureaux communautaires. Il représente l'agglomération dans les actes de la vie civile, notamment auprès de ses partenaires.

### Le Conseil communautaire

Composé de 91 membres délégués par les communes, se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre, afin de débattre et de décider des grandes orientations et des actions à mener pour notre territoire dans le cadre des compétences que les communes ont transférées à Laval Agglomération.

### Le Bureau communautaire

composé de 28 membres, le président et les 27 vice-présidents, donne les orientations aux différentes commissions de travail, examine les dossiers et projets, vote les actions à mener. Ce Bureau se réunit au moins une fois par mois, et avant chaque Conseil communautaire en séance à huis-clos. Les conseillers municipaux de chaque commune désignent, parmi eux, les conseillers communautaires qui les représentent à Laval Agglomération. Cette représentation est fonction de la population : 2 élus pour moins de 2 000 habitants, 1 élu en plus par 1 000 habitants supplémentaires ; 30 pour la ville-centre, Laval. Les 91 délégués des communes forment le Conseil communautaire et se répartissent entre les commissions permanentes.

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- 】 **Ahuillé** : Gérard Lesage
- 】 **Argentré** : Alain Marsollier, Olivier Bénard
- 】 **Bonchamp** : Gwenaël Poisson, Fabienne Le Tohic, Jean-Claude Giret, Jean-Marc Coignard, Darmarajen Sockalingum, Maurice Chambrier
- 】 **Châlons-du-Maine** : Norbert Montembault
- 】 **Changé** : Denis Mouchel, Sylvie Filhuc, Jean-Bernard Morel, Nathalie Martin-Fournier, Patrick Richard
- 】 **Entrammes** : Laurent Darrieux, Guy Delamarche
- 】 **Forcé** : Christian Lucas
- 】 **La Chapelle-Anthenaise** : Éric Quinton
- 】 **Laval** : Guillaume Garot, Véronique Baudry, Loïc Bedouet, Sid-Ali Hamadaïne, Françoise Marchand, Emmanuel Doreau, Claudette Lefebvre, Georges Poirier, Marielle Rolinat, Florian Derouet, Zohra Boutimah, Jean-François Germerie, Guy Gournay, Jocelyne Doumeau-Dusseaux, Quentin Maujeul, Hubert Brillet,
- Hamza Chairi, Jean-Yves Lefeuvre, Amparo Morice, Pascale Cupif, François Zocchetto
- 】 **L'Huisserie** : Thierry Bailleux, Loïc Michel, Joseph Guilbaud, Hubert De Quatrebarbes
- 】 **Louverné** : Éric Couanon, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Dominique Angot
- 】 **Louvigné** : Christine Dubois
- 】 **Montfleurs** : Didier Fouilleul
- 】 **Montigné-le-Brillant** : Bruno de Lavenere-Lussan
- 】 **Nuillé-sur-Vicoin** : Christophe de Roincé
- 】 **Parné-sur-Roc** : Serge Bellayer
- 】 **Saint-Berthevin** : Joseph Bruneau, Michèle Veillard, Christophe Guesné, Loïc Lucas, Annie Auffret, Hervé Ziverec, Jean-Paul Balluais
- 】 **Saint-Germain-le-Fouilloux** : Alain Rouault
- 】 **Saint-Jean-sur-Mayenne** : Bernard Foucault
- 】 **Soulgé-sur-Ouette** : Jean-Luc Corbeau

## LES COMMISSIONS PERMANENTES

- 】 **Commission n° 1**  
Emploi et développement économique Zones d'activité, économie, emploi  
- Président : Yannick Borde (Développement économique)  
- Vice-présidents : Pierre-Marie Ledauphin (Zones d'activités), Yan Kiessling (Emploi - CUCS - PRU).
- 】 **Commission n° 2**  
Environnement, Monde rural, espaces verts et milieu naturel, politique des déchets  
- Présidente : Annick Ragaru (Environnement)  
- Vice-présidents : Annette Chesnel (Equilibre du territoire), Claude Gourvil (Politique des déchets).
- 】 **Commission n° 3**  
Ressources, relations institutionnelles, contrôle de gestion, finances  
- Président : Alain Boisbouvier (Ressources finances - Contrôle de gestion)  
- Vice-président : Marcel Blanchet (Relations institutionnelles).
- 】 **Commission n° 4**  
Aménagement  
Equilibre du territoire, grands projets, transports  
- Président : Christian Briand (Aménagement - Grands projets).  
- Vice-présidents : Jean-Bernard Le Galliot (Plan de déplacements urbains), Françoise Ergon (Transports).
- 】 **Commission n° 5**  
Prospective  
Intercommunalité de proximité, nouveaux transferts, enfance et jeunesse  
- Président : Christian Lefort (Intercommunalité de proximité)  
- Vice-présidentes : Elisabeth Pannard (Réflexion sur les nouveaux transferts), Gisèle Chauveau (Enfance et jeunesse).
- 】 **Commission n° 6**  
Innovation  
TIC, recherche, enseignement supérieur  
- Président : Idir Aït-Arkoub (Enseignement supérieur)  
- Vice-présidents : Michel Desprez (TIC), Jean Brault (Recherche).

## Commission n° 7

Loisirs, culture, sport, tourisme

- Président : Pierre-Yves Mardelé (Sport)
- Vice-présidents : Jean-Michel Faguer (Culture), René Landais (Tourisme), Florence Fabre-Dureau (Information et animation touristique, Architecture et Patrimoine).

## Commission n° 8

Administration générale

Personnel, transparence financière, qualité des services publics

- Président : Olivier Richefou (Transparence des flux financiers - Administration générale - Affaires juridiques)

- Vice-présidents : Jean Bodin (Personnel), Catherine Romagné (Qualité des services publics).

## Commission n° 9

Habitat, cadre de vie, logement

- Présidente : Nicole Peu (Logement)
- Vice-présidents : Michel Peigner (Cadre de Vie), Olivier Barré (Habitat).

**Les conseillers municipaux des 20 communes, même s'ils n'appartiennent pas au Conseil communautaire, peuvent participer aux commissions permanentes de Laval Agglomération, sur proposition du maire de leur commune.**



### Le service des assemblées

La communauté d'agglomération est administrée par un conseil communautaire qui s'est réuni 5 fois en 2013 et a adopté 105 délibérations.

Le conseil communautaire a délégué certaines de ses compétences au bureau communautaire qui s'est réuni à 10 reprises en 2013 et a voté 231 délibérations.

Le conseil communautaire a également donné délégation au président pour régler certains dossiers, par voie de décisions, dans différents domaines, afin de faciliter la bonne organisation de l'assemblée communautaire. 298 décisions ont été signées en 2013.

### Les missions

Le service des Assemblées relève de l'Administration générale qui regroupe également les moyens généraux, le traitement du courrier, l'accueil, la logistique du siège de l'agglomération, les archives et la documentation.

Comme son nom l'indique, le service prépare, organise et assure le suivi des instances communautaires de Laval Agglomération :

- mettre en œuvre le calendrier des réunions arrêté par le président,
- collecter les projets de délibération auprès des services,
- valider juridiquement, assurer la mise en forme et transmettre les dossiers des réunions aux élus,
- déposer sur une plateforme de partage de documents dématérialisés (ALFRESCO) les documents préparatoires aux réunions,
- préparer la tenue des réunions et en assurer le déroulement,
- éditer, mettre en signature et assurer le suivi des délibérations adoptées,
- télétransmettre les documents en préfecture et les rendre exécutoires,
- assister juridiquement les services dans la rédaction des divers documents,
- préparer, rédiger, suivre les décisions et arrêtés réglementaires du président

Le service des Assemblées peut jouer un rôle moteur dans le développement de l'administration électronique. Il étudie notamment la mise en place du cartable numérique de l' élu et du parapheur électronique. Il est pleinement concerné par l'obligation d'archivage des données publiques incombant aux collectivités et a été le moteur de la préparation du rapprochement (convention signée en 2013) avec le service des archives municipales de Laval.

## LES COMPÉTENCES DE LAVAL AGGLOMÉRATION

### Les compétences obligatoires

#### 】 Développement économique

- Création/gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire
- Aides directes, indirectes aux entreprises, garanties d'emprunt
- Abattoir public, propriété de Laval Agglomération

#### 】 Aménagement

- Prospective urbaine : Schémas directeur et de secteur, plan de déplacement urbain
- Réglementation : Révision des Plans Locaux d'Urbanisme des communes ayant confié cette compétence à Laval Agglomération
- Foncier : Programme d'action foncière, gestion sur les zones reconnues d'intérêt communautaire
- Observation urbaine
- Études d'aménagement : Études préliminaires de faisabilité sur les zones d'intérêt communautaire
- Zones d'intérêt communautaire : Création/gestion
- Organisation des transports urbains

#### 】 Équilibre social de l'habitat

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat et de l'Observatoire de l'Habitat
- Amélioration du parc immobilier d'intérêt communautaire

#### 】 Politique de la ville

- Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Plan local pour l'insertion et l'Emploi, prévention de la délinquance.

### Les compétences optionnelles

#### 】 Création et gestion de voiries d'intérêt communautaire et des pistes cyclables

#### 】 Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

#### 】 Création et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

### Les compétences facultatives

#### 】 Formation / Apprentissage

- Participation au sein du Syndicat Mixte pour l'Apprentissage en Mayenne et de l'Association pour l'Apprentissage en Mayenne

#### 】 Tourisme

- Élaboration et conduites des actions de développement du tourisme
- Gestion des équipements suivants : Aire de camping-cars de Changé et de Saint-Jean-sur-Mayenne, Camping de Saint-Berthevin, Locaux de l'Office du Tourisme de Laval

#### 】 Éclairage public

#### 】 Espaces verts d'intérêt communautaire

- Bois de l'Huisserie et Centre de la Blancherie
- Chemins de randonnée d'intérêt communautaire (sauf entretien courant)
- Accessoires des voiries communautaires
- Centre d'Initiation à la Nature

#### 】 Nouvelles technologies de l'information et de la communication

- Ingenierum, réalité virtuelle
- Très Haut Débit
- Intranet communautaire

#### 】 Incendie et secours

- Versement du contingent au Service Départemental d'Incendie et de Secours après répartition entre communes

#### 】 Enseignement supérieur - recherche

- Participation à l'élaboration/gestion des bâtiments et équipements concernés
- Pilotage et maîtrise d'ouvrage de certains projets et réalisations
- Participation à la vie des établissements

#### 】 Gens du voyage

- Dépenses de fonctionnement et d'investissement des structures d'accueil
- Aides à la sédentarisation
- Participation à l'élaboration du Schéma Départemental d'Accueil

#### 】 Hippisme

- Relations avec les Sociétés de courses et soutien aux courses et hippodromes du territoire

#### 】 Zones de développement éolien

- Définition des zones



## Le territoire au 31 décembre 2013

- 20 communes
- 433 km<sup>2</sup>
- 95 838 habitants dont 50 843 à Laval (Insee 2012)
- 34% des habitants ont moins de 25 ans
- 2 686 entreprises dont 64 ont plus de 100 salariés (31/12/12) dont 616 établissements de plus de 10 salariés
- 51 139 personnes ont un emploi dans l'agglomération, soit 40% des emplois du département de la Mayenne (31/12/12).
- Population active de l'agglomération : 45 875
- Environ 13 000 salariés du public
- Environ 2 700 salariés relevant de la MSA
- Les emplois du secteur privé se répartissent entre industrie 23,30 % ; construction 7,50 % ; commerce 14 % ; services 55,20 %.
- Taux de chômage (catégorie A) : 8,5 % (31/03/2013)
- 4 532 étudiants en septembre 2013

## L'ADMINISTRATION

### La direction des services

- Directeur général des services : Marcel Thomas.
- Directeur général adjoint - pôle développement durable : Marc Lamare.
- Directeur des services techniques : Yves Letailleur.
- Directrice pôle économie emploi innovation : Régine Rivière.
- Directrice pôle ressources humaines - administration générale : Armelle Desné.
- Directrice pôle ressources : Évelyne Avril.
- Directrice pôle tourisme sports culture : Gilberte Cormier.

### Les ressources humaines

#### Les effectifs

Laval Agglomération emploie 154 agents titulaires, 13 non-titulaires ; soit 161,15 équivalents temps plein.

33 agents de catégorie A (fonctions de conception et de direction).

32 agents de catégorie B (fonctions d'application, encadrement intermédiaire).

102 agents de catégorie C (fonctions d'exécution). 56% d'hommes et 44% de femmes.

Moyenne d'âge : 45 ans.

10,32 agents équivalent temps plein sont reconnus en situation de handicap.

La collectivité a employé 36 saisonniers en 2013 (accueil de loisirs, collecte des déchets, piscine, CCSTI et CIN). Elle a recruté un emploi d'avenir.

#### La répartition par services

- Direction générale et chargés de mission : 20 agents.
- Pôle Développement durable : 59 agents.
- Pôle Tourisme Sports Culture : 37 agents.

- Pôle Services techniques : 17 agents.
- Pôle Économie, emploi, innovation : 9 agents.
- Pôle Administration générale, Ressources humaines : 12 agents.
- Pôle Ressources : 13 agents.

### La mobilité

Ont été recrutés 6 agents titulaires et 3 agents non titulaires. 3 CDD ont été renouvelés pour 1 an.

4 recrutements sont des créations de postes, 5 des vacances de postes.

Les 18 départs se répartissent entre retraite (6), mutation (5), démission (1), décès (1), mise en disponibilité volontaire (2) et fin de CDD (3).

### La formation

542 journées de formation dispensées, soit une moyenne de 3,25 jours, soit 344 jours par le CNFPT (au titre de la cotisation obligatoire), 25 jours par le CNFPT hors de ce cadre, 154 jours par d'autres organismes, 29 jours de formation en interne (sauveteur secouriste de travail).

### Les instances paritaires internes

#### Le Comité Technique

4 réunions se sont tenues en 2013, le 22 février, le 27 juin, le 29 novembre et le 20 décembre. Le CT a été amené à se prononcer notamment sur :

- les conséquences de la loi du 12 mars 2012 et la résorption de l'emploi non-titulaire,
- les réorganisations des services Ressources, Services techniques, Direction Générale et Régie du théâtre,
- la modification du régime indemnitaire pour les agents de catégorie B de la filière sportive et l'instauration de l'Indemnité d'Exercice des Missions de Préfecture (IEMP) pour certains agents de catégorie C de la filière technique,
- la mise en place de la participation de l'employeur à la complémentaire des agents pour le maintien de salaire,
- la convention de mutualisation de services avec la Ville de Laval pour le traitement et la gestion des archives de Laval Agglomération,
- l'approbation du règlement intérieur et l'annualisation du temps de travail au service du théâtre.

#### Le Comité Hygiène et Sécurité

Il a été amené à débattre notamment de la préparation du déménagement des services dans le futur hôtel communautaire, ainsi que des aides accordées par le FIPHP pour les travaux d'accessibilité dans ce nouveau bâtiment.

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

### Une instance de dialogue avec la société civile

Le Conseil de Développement (Codev) de Laval Agglomération est une instance consultative qui permet à la société civile, aux citoyens, de participer à la réflexion préalable aux décisions des élus. Le Codev, présidé par Catherine Le Souder, est composé de :

- 30 personnes morales (les représentants d'organismes et associations acteurs de la vie locale),

- 30 personnes qualifiées nommées, pour les compétences reconnues, par le président de Laval Agglomération.

Leur mandat s'achève à chaque renouvellement du conseil communautaire. Deux séances plénières ont lieu chaque année, mais l'essentiel du travail s'effectue au sein de quatre commissions : économie sociale et solidaire ; cohésion du territoire ; développement de l'emploi ; agri-

culture. Chacune d'elles a reçu une lettre de mission du président de Laval Agglomération, fixant un cadre de travail et les thèmes sur lesquels la collectivité souhaite recevoir des avis et des propositions.

### L'activité du Codev

Le Conseil de Développement et ses commissions ont tenu 144 réunions de 2011 à 2013. Parmi les avis sollicités par l'agglomération auprès du Codev : le Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT), les contrats passés entre Laval Agglomération et la Région (l'avenant au Contrat Territorial Unique puis le Nouveau Contrat Régional), l'Agenda 21, le Schéma de Cohérence Territoriale, les projets de maisons de santé sur les communes de l'agglomération, etc. Le Codev a également réalisé un rapport sur la vie culturelle.



### Premières Assises de l'économie sociale et solidaire en Mayenne

Elles ont été organisées par le Conseil de Développement. Cette journée, le 6 juin, a été marquée par des témoignages forts, par une présentation des données statistiques de ce secteur d'activités et par une table ronde sur les problématiques communes à ces structures, à commencer par l'emploi. L'économie sociale et solidaire représente sur le territoire de Laval Agglomération, 526 établissements et 6 132 salariés.

Le Codev a également organisé, en octobre 2013, une conférence sur l'urgence industrielle et, précédemment, une réunion d'information sur les projets de loi relatifs à l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'une rencontre des Conseils de Développement de la Mayenne.

## POUR CONTACTER LES SERVICES (coordonnées 2014)

Les services sont présentés par mots clés, hors lien hiérarchique, pour simplifier votre recherche.

Téléphone : tous les numéros ont pour préfixe 02 43 49 (sauf précision). Les numéros de téléphone et adresses électroniques sont ceux de l'accueil général de chaque service.

L'adresse des services qui ne sont pas installés à l'hôtel communautaire est précisée.

### Accueil général : 02 43 49 46 47

Fax : 02 43 49 46 50  
laval-agglo@agglo-laval.fr  
www.agglo-laval.fr

### Direction Générale : 02 43 49 86 15

geraldine.vincent@agglo-laval.fr

### Accessibilité : 02 43 49 45 24

marie-josée.bidaud@agglo-laval.fr

### Site de la Blancherie : 02 43 02 90 10

Bois de l'Huisserie, allée du centre aéré  
laval-ago@agglo-laval.fr

### Administration : 02 43 49 86 27

brigitte.besnard@agglo-laval.fr

### Assemblées : 02 43 49 45 58

christophe.cabon@agglo-laval.fr

### Agenda 21 : 02 43 49 46 71

stephanie.piau@agglo-laval.fr

### Centre Initiation Nature : 02 43 02 95 68

Bois de l'Huisserie  
sophie.bringard@agglo-laval.fr

### Cité de la Réalité Virtuelle :

02 43 49 86 60  
laurent.chretien@agglo-laval.fr

### Communication : 02 43 59 45 36

laval-agglo@agglo-laval.fr

### Conseil de développement :

02 43 49 86 50  
gerard.chesneau@agglo-laval.fr

### CUCS : 02 43 49 86 60

44 rue Victor  
cucs@agglo-laval.fr

### Développement durable :

02 43 49 46 65  
martine.thireau@agglo-laval.fr

### Environnement - Déchets :

02 53 74 11 06  
1 rue Prosper-Brou  
monique.cussonneau@agglo-laval.fr

### Gardiens du bois de l'Huisserie :

06 85 57 60 79  
Allée du centre aéré

### Habitat : 02 43 49 44 24

danielle.bechet@agglo-laval.fr

### Parc Laval Mayenne (PDELM) :

02 43 49 85 76

philippe.revel@agglo-laval.fr

### Piscine Saint-Nicolas : 02 43 53 19 65

Boulevard Jourdan  
piscinestnicolas@agglo-laval.fr

### PLIE : 02 43 49 86 61

44, rue Victor  
plie@agglo-laval.fr

### Ressources (marchés, foncier, juridique, finances) : 02 43 49 44 21

marie-christine.lappeman@agglo-laval.fr

### Ressources humaines : 02 43 49 86 27

brigitte.besnard@agglo-laval.fr

### Services techniques : 02 43 49 46 51

veronique.deroche@agglo-laval.fr

### Syndicat mixte du SCoT : 02 43 49 46 72

arnaud.clevede@agglo-laval.fr

### Tourisme, Sport, Culture : 02 43 49 43 94

lucie.guedon@agglo-laval.fr

### Transports : 02 43 49 45 68

valerie.deneux@agglo-laval.fr

### Laval Agglomération

1 place du Général Ferrié  
CS 60809  
53008 LAVAL Cedex

## LES STRUCTURES ASSOCIÉES

### Transports Urbains Lavallois

- Accueil public :  
Galerie commerciale « Le Saint-Louis »  
13, rue du Vieux-Saint-Louis, à Laval  
02 43 53 00 00  
- Administration :  
Centre JM-Moron  
rue Henri Batard, à Laval  
02 43 64 17 00  
www.tul-laval.com

### Laval THD

3, rue Jules Ferry, à Laval  
02 43 56 55 74  
www.lavalfreshautdebit.fr

### Piscine Aquabulle

Parc de l'Aubépin, rue du  
Commandant Cousteau, à Changé  
02 43 59 29 99  
www.aquabulle.fr

### Laval Développement

13, rue des Ruisseaux, à Laval  
02 43 49 86 00  
contact@laval-developpement  
www.laval-developpement.fr

### Laval Mayenne Aménagements

17 rue de France-Comté, à Laval  
02 43 91 45 25  
www.sem-lma.fr

### Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) de Laval

17 rue de France-Comté, à Laval  
02 43 91 45 25

### Laval Tourisme

1, allée du Vieux-Saint-Louis, à Laval  
02 43 49 46 46  
office.tourisme@laval.fr  
www.laval-tourisme.com

### Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI)

Musée des Sciences, place de Hercé,  
à Laval 02 43 49 47 81  
sciences@agglo-laval.fr  
www.ccsti-laval.org

### Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse

27, rue de Bretagne  
02 43 01 28 31  
crd@laval.fr  
www.laval.fr

### La Régie du Théâtre de Laval

34, rue de la Paix, à Laval  
02 43 49 19 55  
www.letheatre.laval.fr



Laval Agglomération  
1, place du Général-Ferrière  
CS 60809 - 53008 LAVAL Cedex  
Tél. : 02 43 49 46 47 - Fax : 02 43 49 46 50  
[laval-agglo@agglo-laval.fr](mailto:laval-agglo@agglo-laval.fr)  
[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)